

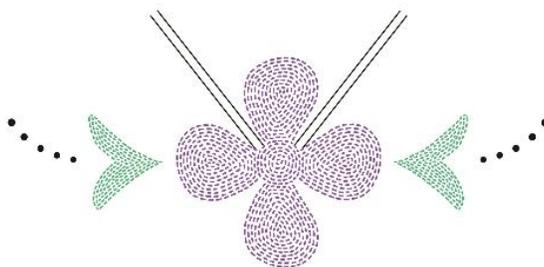
Enquête nationale  
sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées



National Inquiry into  
Missing and Murdered  
Indigenous Women and Girls

**Enquête nationale sur les femmes et les filles  
autochtones disparues et assassinées  
Processus de collecte de la vérité  
Première partie - Audiences publiques**

**Hôtel Radisson, Ambassadeur B  
Winnipeg (Manitoba)**



**TRADUCTION**

**Le mercredi 18 octobre 2017**

**Audience publique Volume No. 11**

**Darlene Clarke, Jade Frost, Courtney Bear  
et Cheryl Alexander, en lien avec Kim Clarke;**

**Fallon Farinacci et Ken Boden, en lien avec Sherry et Maurice  
Paul;**

**Bernadette Sumner, en lien avec Amanda Cook**

INTERNATIONAL REPORTING INC.  
41-5450 Canotek Road, Ottawa, Ontario, K1J 9G2  
E-mail: info@irri.net – Phone: 613-748-6043 – Fax: 613-748-8246

## II

### COMPARUTIONS

Assemblée des Premières Nations	Stuart Wuttke (conseiller juridique)
Les Femmes Michif	Aucune comparution
Otipemisiwak/Femmes de la nation métisse	
Gouvernement du Canada	Anne Turley (conseillère juridique) Amber Elliot (conseillère juridique) Christine Ashcroft (conseillère juridique)
Gouvernement du Manitoba	Heather Leonoff (conseillère juridique) Samuel Thomson (conseiller juridique)
FFPBADA du Manitoba	Angie Hutchinson (représentante) Leslie Spillett (représentante)
Manitoba Moon Voices	Aucune comparution
Association des femmes inuites du Canada (Pauktuutit) et Association des Inuits du Manitoba	Beth Symes (conseillère juridique) Rachel Dutton (représente/Association des Inuits du Manitoba)
Service de police de Winnipeg	Shannon Hanlin (conseillère juridique)

**Remarque :** Aux fins de l'établissement du registre des présences, les conseillers juridiques sont dits présents qu'ils aient été présents à une ou à toutes les séances qui se sont tenues au cours de la journée dans les salles Ambassador A et B à l'hôtel Radisson (c.-à-d. les deux principales salles d'audience).

### III

#### TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
<b>Allocution d'ouverture</b>	1
<b>Séance 1</b>	7
<b>Témoins : Darlene Clarke, Jade Frost, Cheryl Alexander et Courtney Bear</b>	
Témoignant au sujet de Kim Clarke	
Entendues par la commissaire en chef Marion Buller	
Conseillère juridique de la Commission : Wendy Van Tongeren	
Grands-mères et aînées : Leslie Spillett, Skundaal Bernie Williams, Mary Crate	
Registraire : Bryan Zandberg	
<b>Séance 2</b>	
<b>Témoins : Fallon Farinacci et Ken Boden</b>	42
Témoignant au sujet de Sherry et Maurice Paul	
Entendus par la commissaire en chef Marion Buller	
Conseillère juridique de la Commission : Christa Big Canoe	
Registraire : Bryan Zandberg	
<b>Séance 3</b>	78
<b>Témoin : Bernadette Sumner</b>	
Témoignant au sujet d'Amanda Cook	
Entendue par la commissaire en chef Marion Buller	
Conseiller juridique de la Commission : Breen Ouellette	
Grands-mères, aînées et gardiennes du savoir :	
Belinda Vandebroek, Leslie Spillett, Florence Catcheway, Thelma Morrisseau	
Registraire : Bryan Zandberg	

IV

LISTE DES PIÈCES

NUMÉRO	DESCRIPTION	PAGE
	<b>Témoins : Darlene Clarke, Jade Frost, Courtney Bear et Cheryl Alexander</b>	
	<b>Pièces : aucune pièce n'a été déposée</b>	
	<b>Témoins : Fallon Farinacci, Ken Boden</b>	
	<b>Pièces (code : P1P03P0301)</b>	
1	Pièce 1 : Réforme législative au Manitoba, <i>Stalking</i> , rapport n° 98, mai 1997, Introduction, chapitre 1, pp. i-iv, 1-5; ISBN 0-7711-1485-0 [en anglais seulement]. Lien : <a href="http://www.manitobalawreform.ca/pubs/pdf/archives/98-full_report.pdf">http://www.manitobalawreform.ca/pubs/pdf/archives/98-full_report.pdf</a> (Introduction, chapitre 1, pp.1-2) [en anglais seulement].	75
2	Exemplaire d'une page de la nécrologie de Sherry et de Maurice Paul (Bingley) publiée dans le journal <i>The Standard</i> de Saint Catherine's, sans date, avec l'inscription manuscrite « Re : Farinacci » dans le haut de la page.	75
	<b>Témoin : Bernadette Sumner</b>	
	<b>Pièces : aucune pièce n'a été déposée</b>	

1 Winnipeg (Manitoba)

2 --- Séance commençant le mercredi 18 octobre 2017 à 9 h 19.

3 **MME DEBBIE REID** : J'aimerais d'abord  
4 remercier tous les membres du groupe de joueuses de  
5 tambours qui ont joué du tambour pour nous ce matin. C'est  
6 un moyen extraordinaire de se rassembler.

7 Bonjour. À ceux qui se joignent tous juste  
8 à nous aujourd'hui, ou qui viennent aujourd'hui, bienvenue.  
9 Je me nomme Debbie Reid. Je suis la nouvelle directrice  
10 générale de l'Enquête nationale sur les femmes et les  
11 filles autochtones disparues et assassinées. J'aimerais  
12 souligner la participation des familles qui sont avec nous  
13 ici.

14 J'aimerais également souligner la présence  
15 de la commissaire Audette. J'aimerais souligner la présence  
16 de la commissaire Buller, qui est ici aujourd'hui; et de  
17 l'aînée Leslie. Et je demanderai à l'aînée Belinda... je ne  
18 peux pas prononcer votre nom de famille parce qu'il est...

19 **L'ÂÎNÉE BELINDA VANDENBROECK** : Vandebroeck.

20 **MME DEBBIE REID** : Vandebroeck. J'ai mal  
21 prononcé des noms toute la semaine, alors je voulais  
22 vérifier. Je demanderai à l'aînée de faire la prière  
23 d'ouverture.

24 **L'ÂÎNÉE BELINDA VANDENBROECK** : Merci  
25 beaucoup. D'abord, j'aimerais honorer les membres des

1 familles ici présents qui raconteront leur histoire avec  
2 nous ce matin. Je me nomme Belinda Vandebroek McGilvery  
3 de la réserve de Bugatti de la NCO dans la ville de The  
4 Pas. Ce n'est pas là où je vis, mais ma réserve est dans  
5 cette région.

6 Je suis aussi porteuse de ma langue innue et  
7 des modes de vie que vous connaissez comme étant cris, pas  
8 moi. Et j'honore nos ancêtres, 500 Nations en Amérique du  
9 Nord. C'est d'où nous venons. C'est pour ça que nous sommes  
10 ici. Et, je vous remercie de me demander de faire la prière  
11 ce matin.

12 Je dirai d'abord la prière dans ma langue,  
13 puis je la dirai en anglais (s'exprime en langue  
14 autochtone).

15 Créateur, nous vous remercions ce matin de  
16 nos vies, du fait que nous vivons un autre jour. Nous vous  
17 remercions de tout ce que vous nous avez donné pour vivre  
18 sur cette terre, et nous vous en sommes reconnaissants. Et,  
19 que nous vivions nos vies aujourd'hui comme il faut, avec  
20 amour, avec douceur, avec partage. Et nous vous demandons,  
21 Créateur, grands-pères, grands-mères et proches, de venir  
22 et de vous asseoir avec nous aujourd'hui alors qu'une  
23 famille partage les récits déchirants sur leurs êtres chers  
24 (s'exprime en langue autochtone).

25 Nous vous demandons votre bénédiction,

1 Créateur, pour tous les gens qui sont ici. Pour toutes les  
2 familles qui ne pouvaient être ici, nous leur envoyons nos  
3 bénédictions (s'exprime en langue autochtone). Merci.

4 **MME DEBBIE REID** : J'aimerais souligner la  
5 présence de la commissaire Buller; c'est sa première  
6 journée ici, et l'inviter à dire quelques mots en  
7 ouverture.

8 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci,  
9 Debbie, et merci, Belinda. Je veux d'abord qu'on se  
10 remémore et reconnaisse l'esprit des femmes et des filles  
11 autochtones disparues et assassinées. Et, je veux aussi  
12 souligner le courage tout particulier des survivants de  
13 violence, et des membres de la communauté des LGBTQ2, qui  
14 doivent surmonter des défis très particuliers.

15 Je veux remercier les gardiens du feu, les  
16 gardiens du feu sacré qui ont ouvert la matinée par une  
17 chanson toute spéciale, et un peu de rires, ce qui a été un  
18 très bon début de journée. J'aimerais également reconnaître  
19 et remercier les membres de l'auberge Three Fires  
20 Midewiwin, qui nous ont lancés sur le bon pied avec des  
21 enseignements importants et des cérémonies importantes,  
22 afin que nous soyons bien ancrés et fassions vraiment bien  
23 notre travail aujourd'hui. Alors, merci à eux.

24 Je suis très heureuse d'être de nouveau ici  
25 en territoire du Traité 1, terre des Anishinaabe, et aussi

1 la terre des Métis, bien sûr. Je suis Marion Buller. Je  
2 suis la commissaire en chef de l'Enquête nationale sur les  
3 femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.  
4 Je vous remercie de nous avoir invités dans votre  
5 collectivité aujourd'hui, et tout au long de la semaine,  
6 d'ailleurs.

7 Je suis touchée de voir tous les familles et  
8 survivants qui sont ici cette semaine. Merci. Je vous  
9 remercie beaucoup d'être venus.

10 Je tiens à saluer le gouvernement du  
11 Manitoba aujourd'hui. Plus tôt cette année, toutes les  
12 parties ont voté à l'unanimité pour déclarer le 4 octobre  
13 comme la journée honorant les femmes et les filles  
14 autochtones disparues et assassinées. Il s'agit de la  
15 première instance, province ou territoire, à dédier un jour  
16 à ce que nous appelons les FFPBADA. Cet engagement ne nous  
17 a pas échappé.

18 Je vois que les audiences communautaires de  
19 cette semaine ont bien commencé, tous les jours, et on  
20 continuera en ce sens pendant que nous sommes ici. Merci à  
21 tous les aînés, les gardiens du savoir traditionnel, les  
22 gardiens du feu sacré, et tous les gens qui prient pour  
23 nous, mais surtout, tous ceux qui prient et qui sont ici  
24 pour appuyer la famille et les survivants. Merci à tous. On  
25 ne pourrait pas faire ce travail sans vous.

1                   Je veux remercier mes chers amis, bien sûr,  
2                   et mes chers collègues, les commissaires Michèle Audette et  
3                   Brian Eyolfson, d'avoir honoré les familles et les  
4                   survivants au cours de ces derniers jours en les écoutant  
5                   raconter leurs histoires et partager leurs expériences. La  
6                   commissaire Qajaq Robinson vous transmet ses salutations  
7                   chaleureuses.

8                   Les familles et les survivants seront tous  
9                   dans mes pensées cette semaine. Je suis reconnaissante, et  
10                  je suis honorée d'être ici avec vous et d'entendre vos  
11                  histoires. Ceci dit, je vous demanderais à tous d'observer  
12                  un moment de silence pour les esprits des femmes et des  
13                  filles autochtones disparues et assassinées. Ces êtres  
14                  chers disparus. Chacun d'eux.

15                  --- Moment de silence.

16                                 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci à  
17                                 tous.

18                                 **MME DEBBIE REID** : Merci, Commissaire Buller.  
19                                 Je ne sais pas si je l'ai expliqué plus tôt cette semaine,  
20                                 mais j'aimerais le faire maintenant. La chaise que vous  
21                                 voyez ici avec la couverture étoilée s'appelle notre chaise  
22                                 des esprits. Elle est présente à toutes nos séances pour  
23                                 illustrer que si elle est vide, c'est parce que nos femmes,  
24                                 nos filles, et nos êtres bispirituels ne sont plus avec  
25                                 nous; ceux qui ont été assassinés et ceux qui sont

1           disparus. J'aimerais maintenant inviter ma bonne amie,  
2           Annie, l'aînée Annie, à venir et faire une prière.

3                           **L'AÎNÉE ANNIE BOWKETT** : Bonjour à tous. Et,  
4           merci. Je veux vous expliquer notre qulliq ce matin. Le  
5           qulliq, le bâton, takotik (transcription phonétique), si ce  
6           n'était de la façon dont c'est fait, le qulliq lui-même ne  
7           serait pas allumé.

8                           Et, pour que les gens merveilleux se  
9           souviennent de nous comme Inuits, et pour vous tous, et  
10          pour qu'on soit tous ouverts à nos propres vies et qu'on  
11          s'entraide. Et, ça, c'est ce qu'on appelle le qulliq de  
12          notre culture. Il nous garde ouverts et chaleureux. Et  
13          en... juste en le regardant, la flamme est belle, et si  
14          paisible à la fois. Mais, on l'utilise pour beaucoup,  
15          beaucoup de choses dans l'igloo ou dans la tente.

16                          Nous en avons habituellement quatre, quatre  
17          de chaque côté de notre table. Et, ils sont habituellement  
18          gros, mais pour ceci, c'est un plus petit qui a été fait  
19          juste pour nous, pour nous tous.

20                          Et, je veux seulement dire une chose... une  
21          chose. Si on raconte nos histoires, s'il vous plaît, si on  
22          va à l'extérieur ou à l'extérieur de cet édifice, laissons  
23          les choses que nous disons dans nos histoires ici. S'il  
24          vous plaît. Qu'on ne les amène pas à l'extérieur lorsqu'on  
25          prend une pause. Laissons-les ici. Merci. Je dirai ma

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 prière dans mon dialecte (s'exprime en langue autochtone).

2 Merci.

3 **MME DEBBIE REID** : Wendy, je vais maintenant  
4 vous laisser la parole. Je vais maintenant vous laisser la  
5 parole.

6 **Séance 1**

7 **Témoins : Darlene Clarke, Jade Frost, Cheryl Alexander,**  
8 **Courtney Bear**

9 **Entendues par la commissaire en chef Marion Buller et la**  
10 **commissaire Audette**

11 **Conseillère juridique de la Commission : Wendy Van Tongeren**

12 **Registraire : Bryan Zandberg**

13 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Merci beaucoup.

14 Bonjour, Commissaire Audette et Commissaire Buller. Pour le  
15 public, mon nom est Wendy van Tongeren, V-A-N, T-O-N-G-E-R-  
16 E-N. Et je suis l'une des avocates de la Commission.

17 J'aurai l'honneur d'aider à la présentation de la preuve  
18 par la famille Clarke aujourd'hui en lien avec la perte  
19 d'un de leurs êtres chers.

20 J'aimerais commencer, s'il vous plaît,  
21 par... Je passerai le micro à toutes les personnes  
22 présentes ici. Et Diane a le micro dans sa main. Donc, je  
23 demande... désolée, Darlene a le micro dans la main. Et je  
24 lui demanderais simplement de nous dire son nom et de  
25 l'épeler, d'épeler le nom de famille. Puis, d'identifier

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 votre lien avec l'être disparu, afin qu'on puisse  
2 comprendre qui sont les membres de la famille présents ici  
3 aujourd'hui, et s'ils vont parler ou sont en soutien... qui  
4 sont des membres de la famille venus en soutien.

5 Alors, commencez par votre nom, s'il vous  
6 plaît, et nommez votre lien avec le défunt.

7 **MME DARLENE CLARKE** : Mon nom est Darlene  
8 Clarke, C-L-A-R-K-E. Kim Clarke était ma seule sœur. C'est  
9 ça mon lien avec elle.

10 **MME JADE FROST** : Mon nom est Jane Frost. Mon  
11 nom de famille s'épelle F-R-O-S-T, et Kim était ma tante.

12 **MME COURTNEY BEAR** : Good morning, bonjour  
13 (s'exprime en langue autochtone), Puissante aigle volante.  
14 Mon nom en anglais est Courtney Bear, B-E-A-R.

15 **MME CHERYL ALEXANDER** : (S'exprime en langue  
16 autochtone.) Mon nom en anglais est Cheryl Alexander, A-L-  
17 E-X-A-N-D-E-R. Et Kim était aussi ma tante.

18 **MME DARLENE CLARKE** : D'abord, j'aimerais  
19 dire une prière au Créateur afin qu'il me donne le courage  
20 de dire ce que j'ai à dire. Ce n'est pas quelque chose de  
21 très facile pour moi, car j'ai vécu l'enfer sur terre. Je  
22 sens que je revis la perte terrible de ma seule sœur,  
23 Kim Clarke. Elle n'était pas une personne de la rue. Elle a  
24 été portée disparue, et elle a été assassinée. C'est  
25 extrêmement drainant pour moi physiquement et

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           émotionnellement, comme quand c'est arrivé. C'était  
2           horrible et j'essaie de ne pas trop y penser. C'est comme  
3           essayer de se sortir d'un gouffre.

4                       Ma famille a vécu beaucoup de traumatismes,  
5           de déchirements, de désespoirs, de chocs, de pertes, de  
6           déli, de solitude, de vide, de douleur, de dépression,  
7           d'anxiété, de cauchemars, de terreur, de crainte et de  
8           rage.

9                       Cette enquête est un douloureux rappel de  
10          ça. Je ne pardonne pas à son agresseur. Seulement Dieu a ce  
11          pouvoir. Comment pouvez-vous réadapter quelqu'un de cruel,  
12          sadique, et qui ne démontre aucun remords pour ce qu'il a  
13          fait? Pour la sécurité des autres, il devrait rester en  
14          prison pour toujours.

15                      Pendant son incarcération, il a reçu une  
16          éducation et des compétences professionnelles. Formidable.  
17          Quelles ont été les mesures mises en place pour ma sœur et  
18          sa famille après qu'il se soit lavé les mains de son sang?

19                      Ses enfants ont été privés de l'amour d'une  
20          mère, et ont été grandement affectés. Ils n'ont pas eu son  
21          amour, mais ils ont eu l'amour de leur père, qui a été le  
22          meilleur père que pouvait espérer avoir un enfant. Les  
23          enfants ont composé avec leur deuil avec la drogue et  
24          l'alcool. Ensuite, notre famille a subi une autre immense  
25          perte, son bébé. Il était jeune, beau et fort et il voulait

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 être avec sa mère. On l'aimait et il nous manque et on  
2 aurait aimé qu'il reste avec nous plus longtemps. On vit  
3 encore le deuil de son départ.

4 J'aimerais également dire une autre prière  
5 pour les membres de ce comité, car ils ont un gros travail  
6 à accomplir. Je demande au Créateur de préserver leur santé  
7 mentale et d'être à leur côté chaque jour alors qu'ils  
8 écoutent tous ces témoignages.

9 Je prie également pour que les familles  
10 trouvent paix et guérison. Il y a tellement de familles qui  
11 souffrent. Ça nous fait nous demander pourquoi rien n'a été  
12 fait avant aujourd'hui pour mettre fin à leur douleur. Par  
13 souci pour mes petits-enfants et mes arrière-petits-  
14 enfants, je pense qu'on devrait leur apprendre dès l'âge de  
15 cinq ans qu'ils sont des victimes potentielles, et ce  
16 qu'ils devraient faire pour se protéger et rester en  
17 sécurité.

18 Ils devraient traiter tous les gens qu'ils  
19 rencontrent avec suspicion et méfiance. On devrait leur  
20 marteler. Et, si ça sonne dur, eh bien, c'est mieux que  
21 d'être mort.

22 Je tiens à vous remercier de m'avoir donné  
23 l'occasion d'exprimer mes opinions. Il n'y a qu'une issue  
24 pour moi dans la vie, et c'est de continuer à avancer.  
25 Alors, je dois laisser les démons dans le passé, à leur

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 place. Merci beaucoup. J'aimerais passer ça à ma fille  
2 maintenant.

3 **MME JADE FROST** : J'ai vu beaucoup de  
4 déchirements dans ma famille. Et j'étais avec mon neveu,  
5 Andrew, l'autre jour... au Jour de l'An. Et, il m'a dit  
6 combien il voulait être avec sa mère, parce qu'il n'était  
7 qu'un bébé lorsque sa mère est morte. Et je lui ai parlé.  
8 Puis, ouais, peu de temps après, je crois trois semaines  
9 plus tard, il est mort. Je lui ai dit que sa mère était  
10 toujours avec lui en esprit. Et, ouais.

11 Je me souviens d'avoir passé, genre,  
12 beaucoup de jours au parc avec ma tante, et elle était une  
13 très bonne mère pour ses enfants. On amenait toujours mes  
14 enfants se baigner, et on faisait des pique-niques dans le  
15 parc. Oui, je m'ennuie de beaucoup des moments, comme quand  
16 on est allés au bingo.

17 Je me souviens que quelque chose n'allait  
18 pas le lendemain, car ma tante et moi on devait se  
19 rencontrer au zoo avec les enfants. On allait les amener en  
20 randonnée, et elle avait déjà préparé les salades. Et,  
21 quand elle n'est pas venue, j'ai su que quelque chose  
22 n'allait pas. Alors j'ai téléphoné à son mari et j'ai  
23 appelé ma sœur, parce qu'elles étaient ensemble le soir  
24 avant.

25 Puis, on s'est mis à faire des recherches

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           dès le matin, quand j'ai su qu'on avait tout planifié et  
2           organisé pour aller au zoo, mais qu'elle ne s'était pas  
3           présentée. Eh oui, je me souviens de ces quelques jours où  
4           elle était portée disparue, comme, à quel point c'était  
5           difficile de passer au travers.

6                           J'étais excitée de commencer l'université le  
7           mois après, et je ne savais plus vraiment si j'y allais.  
8           Mais, j'y suis allée, parce que j'ai pensé que si je n'y  
9           allais pas, je serais seulement... peut-être juste coincée  
10          dans le passé. Et j'ai pensé à ma tante, avant qu'elle  
11          meure, elle m'avait donné une lettre. Elle disait de  
12          toujours croire en nos rêves. Toujours croire en nos rêves  
13          et suivre notre cœur. Et, j'ai su qu'elle aurait  
14          probablement voulu que j'aille à l'université, alors j'ai  
15          commencé.

16                          Ç'a été une année très difficile. Et j'ai  
17          encore des fois de la difficulté à vivre avec sa mort.

18                          **MME COURTNEY BEAR** : Bonne journée.

19          J'aimerais seulement rendre grâce pour cette journée. Je  
20          remercie le Créateur de m'avoir donné la force d'être ici  
21          avec ma mère, Darlene, pour la soutenir.

22                          Et je repense au moment de l'assassinat de  
23          ma tante Kim, et des effets et des impacts sur ma vie. Et  
24          pas seulement sur ma vie, mais sur celle de toute ma  
25          famille, vous savez, ses enfants, mes sœurs, mon frère, ma

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           mère, mes oncles, vous savez, ma grand-mère, vous savez. Et  
2           c'est important, je crois, de partager leurs vérités, vous  
3           savez, parce qu'ils ne sont pas ici aujourd'hui.

4                       Je sais que ma grand-mère était très proche  
5           de ma tante Kim et de ses enfants. Sa mort et sa perte  
6           l'ont grandement affectée, vous savez.

7                       Et je me souviens d'être une jeune  
8           adolescente, vous savez. J'avais 13 ans quand ma tante a  
9           été assassinée. Et, je me souviens d'être debout avec mes  
10          sœurs aînées et ma nièce et mon neveu sur le pont Redwood,  
11          vous savez. Et, je ne voulais pas croire que ça pourrait  
12          être elle, vous savez.

13                      Parce que ma tante, elle avait tant d'amour.  
14          Elle acceptait et honorait chacune de ses nièces, vous  
15          savez... les filles de ma mère, vous savez. Partout où elle  
16          allait, ma tante était si fière de nous, vous savez.

17                      Et c'est quelque chose que je sais que  
18          l'agresseur ne pourra jamais me prendre, cet amour que j'ai  
19          vécu d'elle, vous savez. Cet amour et cette acceptation, et  
20          cette appréciation, sa façon de donner, parce qu'elle  
21          donnait, vous savez. Elle aurait donné le chandail qu'elle  
22          avait sur le dos, vous savez, elle était une femme si  
23          aimante, vous savez.

24                      Et vous savez, et de voir comment après  
25          toutes ces années à être touché par l'effet de ricochet de

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 la déconstruction de l'unité familiale, de l'alcoolisme, de  
2 la toxicomanie, des troubles de santé mentale, des  
3 incarcérations, vous savez, qui ont touché ma famille au  
4 complet à cause de cette perte et de cette mort qu'on a  
5 vécue, vous savez.

6 Et, où est la justice pour nous? Où est,  
7 vous savez... où est notre guérison, vous savez, quand on  
8 avait besoin de gens pour nous soutenir? En tant que  
9 famille, on ne pouvait plus se soutenir les uns les autres.  
10 On n'était ni capables ni outillés, dans ce temps-là, pour  
11 se soutenir les uns les autres, pour se reconforter les uns  
12 les autres. On était tous sur notre chemin personnel.  
13 Chacun d'entre nous à différents âges et étapes de nos  
14 vies.

15 Et vous savez, étant la plus jeune, et  
16 jeune, je n'avais aucune idée d'où m'orienter. Je savais  
17 que les membres de ma famille vivaient ce qu'ils vivaient,  
18 et je devais m'appuyer sur d'autres supports extérieurs en  
19 tant que jeune, vous savez, pour passer à travers ces  
20 épreuves, pour guérir et pour trouver la force, et, vous  
21 savez.

22 Je ne comprends toujours pas ce que tout ça  
23 a donné, vous savez. J'ai encore de la difficulté à penser,  
24 vous savez, à son meurtre et à la perte, et vous savez. Et  
25 je vois mes cousins et, vous savez, la perte de son plus

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           jeune fils. Ça fait mal. Ça fait mal de voir les gens que  
2           vous aimez détruire leurs vies, vous savez. La douleur a  
3           été infligée par quelqu'un d'autre qui a pris une vie qui,  
4           vous savez, n'a aucun remords par rapport à l'impact qu'il  
5           a eu sur chacun de nous, vous savez.

6                                Et ça a été une très grande perte, vous  
7           savez. Et... mais, aujourd'hui, je peux dire que je suis  
8           vraiment reconnaissante que ma famille est capable de se  
9           serrer les coudes. Ceux qui sont venus, vous savez, sur  
10          notre chemin vers la guérison et se sont embarqués, vous  
11          savez, sur ce chemin spirituel d'être là les uns pour les  
12          autres, de se soutenir les uns les autres, de voir que nous  
13          sommes là, vous savez. Nous allons dire la vérité, nous  
14          allons partager notre histoire, et nous allons nous tenir  
15          debout ensemble à chaque étape du parcours, alors migwetch.

16                           **MME CHERYL ALEXANDER** : *Bonjour*. Pour ce qui  
17          est d'être capable de comprendre certaines des choses qui  
18          se sont produites, c'est dur. C'est dur pour la famille de  
19          comprendre comment aller de l'avant, et d'être en mesure de  
20          s'appuyer les uns les autres.

21                           Ma famille a subi de grandes pertes. Elles  
22          m'ont appris comment être -- et je ne veux pas utiliser ce  
23          mot -- mais je n'ai jamais rencontré un groupe de personnes  
24          aussi fortes. On ne... on a mal, mais on est aussi  
25          ensemble, vous savez, le soutien. Je n'ai pas toujours eu

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           ça et été en mesure de dire ça.

2                       La guérison s'est faite au fil des... depuis  
3           le début de ce processus. Et d'être en mesure de parler de  
4           cette vérité ensemble comme femmes de la famille, d'être  
5           fortes, c'est dur. Mais, lorsqu'on commence à parler de nos  
6           proches qui ne sont plus parmi nous, ils sont là avec nous.  
7           Les liens qu'on a sont tellement importants pour être  
8           capables de soutenir ceux qui ont encore besoin de soutien.  
9           On va toujours avoir besoin de ce soutien. Il n'y a pas de  
10          calendrier pour le deuil.

11                      Je suis tellement heureuse aujourd'hui que  
12          vous ayez honoré toutes les personnes qui sont parties  
13          pendant ce processus, parce qu'elles sont ici avec nous. On  
14          les porte en nous. La culture a aidé. Et, comme ma jeune  
15          cousine l'a dit, à chaque étape, on est à des étapes  
16          différentes de la guérison.

17                      On est tous ici pour se soutenir. Notre  
18          collectivité a besoin de savoir que, qu'il n'y a pas qu'une  
19          seule réponse, vous savez, et que chaque histoire est  
20          différente. Quel que soit le mouvement social qui devait se  
21          produire... la justice, l'éducation, vous savez, il y a  
22          toujours les mêmes points communs.

23                      C'est qui nous sommes comme peuple. Je pense  
24          qu'il est temps qu'on commence à chercher des solutions et  
25          du soutien. Il faut que cette perspective change, parce que

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 c'est comme ça qu'on commence à faire face au problème en  
2 termes de guérison, de soutien.

3 Il faut que ça cesse. Il faut commencer à  
4 dire à nos générations futures ce qu'elles doivent faire  
5 pour être en sécurité, pour être instruites, vous savez.  
6 C'est une épidémie maintenant avec toutes les agences  
7 différentes. Je n'entrerais pas là-dedans.

8 En tant que travailleuse de première ligne,  
9 je le vois tous les jours. Je le sens tous les jours. Je  
10 peux vous dire maintenant, je ne suis pas du genre à lire  
11 le journal. Je ne suis pas du genre à regarder les  
12 nouvelles, jamais, depuis que cet incident particulier est  
13 arrivé à ma famille. C'est trop tragique, trop déchirant.  
14 Et c'est juste quelque chose que vous... vous sentez et...  
15 vous faites pour votre santé mentale.

16 Je crois que c'est là que je vais m'arrêter.  
17 Je dis migwetch à la Commission et à chacun d'entre vous  
18 d'être venus. C'est difficile d'entendre ça. J'espère  
19 seulement que nos prières seront exaucées. Nos demandes de  
20 soutien dans la communauté dans le cadre de ces initiatives  
21 de guérison, elles, elles continuent. Il n'y a pas de  
22 calendrier pour le deuil ou la perte.

23 Alors, que ce soit cette enquête ou les  
24 pratiques de guérison des gens qui feront l'affaire, peu  
25 importe. Et c'est comme ça que notre famille a dû

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 commencer, vous savez. Ç'a été mentionné. Il n'y avait...  
2 il n'y avait rien. Et maintenant... maintenant, il y a des  
3 initiatives. Et, c'est bien, mais ce doit être pour tous.  
4 Alors, je dis migwetch.

5 **MME DARLENE CLARKE** : Je passerai simplement  
6 le micro à Wendy pour tout de suite. Alors, merci beaucoup  
7 d'avoir écouté notre histoire.

8 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Merci. Darlene,  
9 j'aimerais vous demander la permission de vous poser des  
10 questions, parce que je crois qu'il est important que nos  
11 commissaires et nos amis et nos familles, et ceux qui sont  
12 préoccupés par votre histoire sachent, par exemple, ce qui  
13 s'est produit le 23 juillet 1998 et le 26 juillet et la  
14 façon dont vous, vous-même, avez joué un rôle héroïque en  
15 aidant les enquêteurs en vous assurant que le coupable soit  
16 identifié et tenu responsable de ses actes.

17 Et j'aimerais aussi vous poser des questions  
18 au sujet des recommandations et des réflexions de votre  
19 famille sur la façon dont les enfants survivent à la mort  
20 tragique d'une mère, sur le soutien qui peut être offert. À  
21 quoi est-ce que ça ressemble, et à quoi les gens devraient  
22 réfléchir au-delà des bonnes pensées et des recommandations  
23 qui ont déjà été formulées.

24 Alors je vous demande la permission de vous  
25 poser quelques questions. Et vous pouvez y répondre, ou

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 vous pouvez nommer quelqu'un ici pour y répondre. Mais, si  
2 vous êtes satisfaits de ce que vous, en tant que famille,  
3 avez dit, nous pouvons nous arrêter là.

4 **MME DARLENE CLARKE** : Vous avez ma  
5 permission.

6 **Me WENDY VAN TONGEREN** : OK. Merci.

7 **MME DARLENE CLARKE** : Vous avez ma permission  
8 de poser des questions. Peut-être qu'un autre membre pourra  
9 répondre si je ne peux pas le faire.

10 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Merci beaucoup.  
11 Alors, nous allons commencer par, si vous le pouvez, un  
12 compte rendu de la journée de la disparition de Kim.  
13 Pouvez-vous nous dire ce qui s'est produit  
14 le 23 juillet 1998?

15 **MME DARLENE CLARKE** : Est-ce que je peux  
16 demander à mes filles laquelle est assez forte pour  
17 répondre à cette question?

18 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Absolument.

19 **MME JADE FROST** : C'était le matin où on  
20 allait partir en randonnée et elle n'est pas venue. Et, je  
21 savais que quelque chose n'allait pas, car on s'était déjà  
22 préparés pour partir. Elle avait fait des salades. Alors,  
23 j'ai ensuite téléphoné à son mari, puis à ma sœur, et j'ai  
24 dit vous savez quoi? Tante Kim n'est pas venue pour la  
25 randonnée. Je ne sais pas ce qui se passe. Est-ce qu'elle a

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 dormi trop tard, ou qu'est-ce qui se passe? Parce qu'on  
2 était allés au bingo la veille.

3 Alors, je pense que c'était un peu plus tard  
4 ce jour-là, vers midi, ma sœur, Eileen a dit que quelque  
5 chose de terrible s'était produit au pont Redwood et qu'il  
6 y avait une traînée de sang menant à la rivière. Et j'ai  
7 dit... alors j'ai fait deux plus deux. C'était le chemin  
8 qu'aurait pris tante Kim pour se rendre à la maison.

9 Ouais, et à partir de là, je connais ma  
10 sœur, elle a téléphoné aux policiers. Et on a dit, vous  
11 savez, tante Kim est disparue. Et c'est le chemin qu'elle  
12 aurait probablement pris pour se rendre à la maison.

13 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Alors, est-ce que  
14 vous avez compris que votre sœur Eileen était... ou,  
15 désolée. Que votre sœur, Eileen, était avec Kimberly la  
16 veille de sa disparition?

17 **MME JADE FROST** : Elle l'était. On était au  
18 bingo, puis elles sont parties ensemble et sont allées à la  
19 maison.

20 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Mais, à un moment,  
21 elles ont été séparées, n'est-ce pas?

22 **MME JADE FROST** : Oui.

23 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et vous avez dit que  
24 le pont Red... est-ce le pont Redwood?

25 **MME JADE FROST** : Oui, le pont Redwood.

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1                   **Me WENDY VAN TONGEREN** : Alors, ça s'est  
2                   produit à Winnipeg.

3                   **MME JADE FROST** : Oui.

4                   **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et, vous ne vous  
5                   êtes pas vraiment rendue au pont vous-même ces jours-là,  
6                   ou, ou êtes-vous allée?

7                   **MME JADE FROST** : J'y suis allée.

8                   **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et il y avait aussi  
9                   d'autres membres de la famille qui y étaient allés. Alors,  
10                  racontez-nous le récit, le rôle qu'a joué la famille en  
11                  tentant de découvrir ce qui s'était produit au pont, et de  
12                  fournir des renseignements à la police.

13                  **MME JADE FROST** : Je pense qu'on était tous  
14                  en état de choc. Je me souviens que j'habitais à Maples, et  
15                  je me souviens juste de m'être rendue au pont aussi  
16                  rapidement que je pouvais. Et j'ai commencé à me dire, non,  
17                  ça ne peut pas être vrai, ça ne peut pas se produire.  
18                  Comme, ce n'est pas ma tante, j'en suis pas mal certaine.

19                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et, je sais que  
20                  c'est quelque chose que vous auriez entendu de quelqu'un  
21                  d'autre, mais avez-vous su comment, en raison de la  
22                  participation de votre famille, la police a été en mesure  
23                  d'obtenir les preuves scientifiques qui leur ont permis  
24                  ensuite d'identifier la personne qui a fait du tort à Kim?

25                  **MME JADE FROST** : Oui.

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1                   **Me WENDY VAN TONGEREN** : Avez-vous su cette  
2           partie?

3                   **MME JADE FROST** : Oui. Je suis allée au  
4           procès.

5                   **Me WENDY VAN TONGEREN** : OK. Alors, à quoi...  
6           à quoi est-ce que votre famille a aidé, éventuellement,  
7           afin que plusieurs éléments ciblent le suspect responsable?

8                   **MME JADE FROST** : Bien, on savait que ses  
9           bijoux étaient disparus. Elle avait un collier et un  
10          bracelet en or, et on savait qu'ils étaient disparus.

11                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et je crois  
12          qu'Eileen est aussi allée au pont, n'est-ce pas?

13                  **MME JADE FROST** : Oui.

14                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et elle a dit à la  
15          police où elles étaient allées avant?

16                  **MME JADE FROST** : Mm-hmm.

17                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et la police s'y est  
18          rendue?

19                  **MME JADE FROST** : Mm-hmm.

20                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et, connaissez-vous  
21          cette partie de l'histoire? Vous souvenez-vous du procès?

22                  **MME JADE FROST** : J'essaie de ne pas trop me  
23          souvenir du procès, parce que le gars était impoli. Il  
24          était... il avait une copine à l'époque. Il lui envoyait  
25          des baisers. Il riait. Il ne démontrait aucun remords.

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1                   La chose que je me souviens du procès,  
2                   j'étais plutôt proche, et je me souviens d'avoir vu  
3                   certaines des photos à l'intention du jury. Et c'était les  
4                   marques de, comme, les éclaboussures de sang. Ça, ce sont  
5                   les parties dont je ne veux pas me souvenir.

6                   **Me WENDY VAN TONGEREN** : Absolument. Et je  
7                   comprends que Darlene était aussi au procès. Et que c'était  
8                   très difficile pour elle, mais qu'elle était très forte et  
9                   courageuse et qu'elle a été présente en appui pour sa sœur?

10                  **MME JADE FROST** : Mm-hmm. Ma grand-mère était  
11                  là, et je crois que d'autres membres de la famille aussi.  
12                  Ma grand-mère était un peu... elle portait des prothèses  
13                  auditives, alors de temps en temps, on devait aller la voir  
14                  et lui parler, et lui dire ce qui se passait.

15                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Y a-t-il quelque  
16                  chose d'autre, Courtney, que vous aimeriez ajouter?

17                  **MME COURTNEY BEAR** : Quelle était la  
18                  question?

19                  **Me WENDY VAN TONGEREN** : Je parle des actions  
20                  héroïques de la famille qui ont permis d'identifier un  
21                  homme comme étant le coupable.

22                  **MME COURTNEY BEAR** : Je sais que pour ma  
23                  part, selon mon expérience et ce que je sais, ce matin, mon  
24                  autre sœur et moi-même, avec qui j'étais, et sa fille, nous  
25                  savions que ma tante n'était jamais rentrée à la maison ce

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           soir-là. Et on a commencé à faire des appels.

2                           Et vous savez, ce n'était pas dans les  
3           habitudes de ma tante de ne pas rentrer à la maison. Elle  
4           rentrait toujours auprès de son mari et des enfants. Peu  
5           importe où elle était, ou ce qu'elle faisait, elle  
6           s'assurait toujours de rentrer à la maison, vous savez.

7                           Et, elle et mon autre sœur... ma tante Kim  
8           et ma sœur, elles étaient sorties et allées à une soirée  
9           chez quelqu'un et, vous savez, et ma tante a décidé de  
10          partir, vous savez. Et aujourd'hui, je pense que la preuve,  
11          vous savez, qui aidé à emprisonner son assassin a beaucoup  
12          nui au dossier.

13                          Il y avait un cycliste qui, en passant,  
14          avait identifié ma tante, il l'avait vu marcher sur Burrows  
15          (transcription phonétique). Elle a essayé de s'arrêter pour  
16          utiliser le téléphone, le téléphone public. Mais il ne  
17          faisait que raccrocher le téléphone. Il ne la laissait pas  
18          utiliser le téléphone. Et elle a continué à marcher, et  
19          elle tentait de se distancer de lui.

20                          Et puis, il y a ce gars à vélo qui a  
21          identifié... qui a vu ma tante avec un homme. Et il l'a  
22          identifiée, et vous savez. Et c'est après que, vous savez,  
23          qu'on a téléphoné et fait un signalement. Mes sœurs, elles  
24          ont téléphoné et fait un signalement, et ont dit que ce  
25          n'était pas dans ses habitudes. Et ils ont dit on ne peut

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 pas... vous savez, on ne peut pas dire qu'elle est portée  
2 disparue, ou on ne peut pas dire que c'est elle. On n'a pas  
3 assez de preuves pour dire ça, vous savez.

4 Et je me souviens de ces quatre jours qui se  
5 sont écoulés avant qu'on retrouve son corps, et comme le  
6 temps était lourd, et comme notre famille était juste  
7 regroupée. On était... on ne savait pas comment réagir,  
8 quoi penser, ou même si c'était elle, ou si, vous savez,  
9 est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est possible, vous  
10 savez? Y a-t-il vraiment quelqu'un qui ferait vraiment ça,  
11 vous savez? On n'avait jamais été frappés par une tragédie  
12 ou un traumatisme comme ça avant son meurtre, vous savez.

13 Puis, ouais, vous savez. Son corps a refait  
14 surface après trois, quatre jours au pont Redwood. Et il a  
15 été identifié comme étant, vous savez, ma tante,  
16 Kimberly Jane Clarke, vous savez.

17 Je n'étais pas au procès, vous savez, mais  
18 je me souviens du moment où le procès se déroulait, vous  
19 savez, de la part de membres de la famille. Et que les  
20 choses, vous savez, les choses horribles qu'on lui avait  
21 faites, vous savez.

22 Et... comment peut-on... pour moi, je pense  
23 comme, comment... je ne comprends pas, vous savez. Il y a  
24 des moments où il y a une certaine clarté et... pendant de  
25 nombreuses années j'étais amère et fâchée comme, Créateur,

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           pourquoi nous enlèveriez-vous une si bonne personne? Et, ce  
2           n'était même pas le Créateur qui l'avait emportée, vous  
3           savez. C'était à cause de quelqu'un d'autre. La douleur  
4           était causée par une autre personne, vous savez. Et, donc,  
5           vous savez.

6                           Et même quand c'était ses... quand on a tenu  
7           ses funérailles, vous avez, elle était si méconnaissable  
8           qu'on ne pouvait pas ouvrir le cercueil, vous savez. On n'a  
9           pas pu la voir et lui dire au revoir, vous savez, comme  
10          dans des funérailles normales quand quelqu'un meurt de  
11          cause naturelle, vous savez. Ils ont dû tenir le cercueil  
12          fermé. Et ils ont dit à la famille... je me souviens du  
13          jour des funérailles et du prêtre qui disait à ma mère  
14          « Darlene, tu ne veux pas voir ta sœur comme ça. Souviens-  
15          toi d'elle de la façon dont tu la voyais lorsqu'elle était  
16          en vie », vous savez.

17                          Et vous savez, juste ça. Vous savez, le fait  
18          de pouvoir dire au revoir à quelqu'un est un peu comme  
19          tourner la page, vous savez. Et je n'ai pas pu, vous savez,  
20          tourner cette page. Ou, quiconque de ma famille n'a pu  
21          tourner la page en raison des répercussions de son meurtre.

22                          **Me WENDY VAN TONGEREN** : Est-ce que c'est que  
23          vous avez appris que cet homme, il était un pur étranger?  
24          Il n'avait jamais rencontré votre tante auparavant?

25                          **MME COURTNEY BEAR** : Oui, c'était un pur

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 étranger. Il était un pur étranger. Jamais... leurs chemins  
2 ne s'étaient jamais croisés avant cette nuit où elles sont  
3 sorties. Et il l'a suivi depuis l'endroit où elles étaient;  
4 ma tante et ma sœur.

5 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et il avait 19 ans  
6 au moment où ça s'est produit?

7 **MME COURTNEY BEAR** : Oui. Il avait 19 ans...  
8 Dix-neuf ans. Oui.

9 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et je me souviens  
10 aussi que, lorsque nous nous sommes rencontrés en juillet,  
11 Courtney, qu'il était clair que Darlene, restant forte,  
12 avait été l'instigatrice qui a mené la famille à se rendre  
13 au pont pour essayer d'aider aux choses?

14 **MME COURTNEY BEAR** : Mm-hmm. Oui.

15 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Vous étiez là, et  
16 Darlene a eu l'intuition de dire qu'il semblait que c'était  
17 relié à ce qui s'était produit et que la famille devrait y  
18 être?

19 **MME COURTNEY BEAR** : Oui. Et je dirais même  
20 que, enfin, que ma mère a toujours été le rempart de la  
21 famille, vous savez. Même quand elle se sentait comme si  
22 elle savait ce qui se produisait, et « tout le monde, venez  
23 ici maintenant ». Et, je crois que c'est ça qui est ça,  
24 vous savez.

25 Je pense que ma mère savait déjà, avant même

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 qu'on le sache tous. Alors, c'était, vous savez, on savait  
2 qu'on devait être ensemble, vous savez, même à l'époque.  
3 Mais, vous savez, devant quelque chose de si traumatique,  
4 on s'est éloignés. Vous savez, on se rassemble à nouveau en  
5 famille, après plus de 17 ans. Ç'a été long.

6 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Oui. Quel âge avait  
7 votre tante lorsqu'elle est décédée?

8 **MME COURTNEY BEAR** : Elle avait 36 ans.

9 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et elle avait  
10 combien d'enfants?

11 **MME COURTNEY BEAR** : Elle en avait trois.

12 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Et vous... vous avez  
13 tous déjà parlé des répercussions très traumatisantes sur  
14 ces enfants, et éventuellement ses petits-enfants aussi.

15 **MME COURTNEY BEAR** : Mm-hmm.

16 **Me WENDY VAN TONGEREN** : C'est exact?

17 **MME COURTNEY BEAR** : Oui.

18 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Alors, j'aimerais  
19 vous donner l'occasion de nous faire quelques  
20 recommandations précises sur la façon dont le pays pourrait  
21 protéger et aider les enfants de femmes et de filles  
22 autochtones disparues.

23 **MME DARLENE CLARKE** : J'ai été en  
24 communication avec la Commission des libérations  
25 conditionnelles et on m'a demandé de rédiger une

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 déclaration de victime. Et quand j'ai reçu tous ses  
2 renseignements, ça m'a tellement fâchée que je ne pouvais  
3 même pas envoyer la lettre, parce qu'il a pu faire des  
4 études, obtenir des compétences professionnelles, tandis  
5 que ma nièce et mon neveu n'ont jamais eu l'occasion de  
6 faire des études ou d'obtenir des compétences  
7 professionnelles.

8 Alors je pense qu'on devrait mettre  
9 davantage de mesures en place pour les victimes d'un crime  
10 violent, ou leurs familles.

11 Et, pour ce qui est de... je crois qu'il  
12 devrait y avoir des ateliers pour les enfants, dès l'âge de  
13 cinq ans, pour qu'ils ne soient pas si confiants, et qu'ils  
14 doivent se méfier si quelqu'un essaie d'être trop gentil  
15 avec eux, afin qu'ils ne tombent pas dans... dans un piège,  
16 donc. Mais, ils sont... ils... nulle part où aller pour les  
17 protéger et assurer leur sécurité.

18 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Merci. Darlene.

19 Quelqu'un d'autre?

20 **MME COURTNEY BEAR** : Je voudrais aussi dire  
21 que, vous savez... vous savez, pour les proches qui sont  
22 touchés dans la famille immédiate, que les services leur  
23 soient offerts immédiatement, vous savez. Je sais que  
24 personne... aucun service, aucune guérison, aucune main  
25 tendue n'a été offerte aux enfants de ma tante.

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 Et, vous savez, ils sont ceux qui ont été  
2 les plus touchés et affligés, je dirais, vous savez, parce  
3 qu'ils étaient ses enfants. Alors, vous savez, quel genre  
4 de vie et d'avenir ils vont avoir quand ils n'ont... ils  
5 n'ont qu'un seul parent à cause des circonstances indues  
6 dans leur vie?

7 Vous savez, personne ne souhaite ça à  
8 personne d'autre, d'avoir à passer à travers ça, à sentir  
9 ça, à vivre ça, ou qu'une autre personne ait à être  
10 affectée par cette expérience. Alors je pense que c'est les  
11 soutiens, la guérison, la cérémonie, vous savez, les volets  
12 spirituels qui doivent être fournis, vous savez.

13 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Mm-hmm.

14 **MME CHERYL ALEXANDER** : Aussi, pour ces  
15 outils qu'on recommande, comme on le sait tous, le chemin  
16 de la guérison est différent pour chacun de nous. Alors  
17 pour ceux... particulièrement les enfants de ma tante,  
18 quand ils sont prêts à recevoir ces services, et  
19 indéfiniment... peu importe, il se peut que ça prenne le  
20 reste de leur vie. Pour les enfants, pour toutes les  
21 victimes et les membres des familles qui ont besoin de ces  
22 services, il ne devrait y avoir aucune limite dans le  
23 temps. Ils devraient être continus, parce que ces pertes  
24 ont eu des répercussions dont parfois on ne peut pas se  
25 remettre, vous savez. Peut-être vous pourrez aller de

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 l'avant, mais ces pertes ne sont jamais remplaçables.

2 Alors, pour pouvoir avoir ça; ces services et ces  
3 recommandations quand ils le demandent.

4 Que ce soit cinq minutes après, ou 15 ans  
5 plus tard, ces services seront facilement disponibles, et  
6 ils les attendront, qu'il s'agisse de culture, de  
7 counseling, ou de quoi que ce soit dont ils ont besoin.

8 Qu'il s'agisse d'éducation, vous savez, de  
9 soutien. Tous ces services devraient être offerts, et ils  
10 doivent l'être sans limites. Il ne devrait y avoir aucune  
11 limite dans le temps pour l'offre de services pour guérir.  
12 C'est le message qui doit être dit avec vigueur au Canada,  
13 vous savez. Ce n'est pas quelque chose qui ne s'est pas  
14 produit du jour au lendemain, et nous allons avoir besoin  
15 de pas mal plus de temps pour être en mesure d'en venir à  
16 être capable de faire face.

17 Alors je crois que maintenant, avec cette  
18 enquête, il y a un des éléments essentiels, c'est que  
19 maintenant... la conscience est éveillée. Maintenant, on  
20 examine vraiment le plan d'action. Et il faut que ça soit  
21 une des composantes principales, les services doivent être  
22 offerts en continu. Merci.

23 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Puis, il y a un  
24 facteur de complexité lorsqu'un crime comme ça est commis,  
25 puisque ni la famille, ni les amis, ni la police ne savent

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 qui est la personne responsable. Alors parfois, ils  
2 cherchent des suspects éventuels chez les membres de la  
3 famille. Est-ce que ça jouerait aussi un rôle en ce qui a  
4 trait aux liens, aux enfants, et sur la façon dont ils  
5 porteront l'histoire à partir de ce moment?

6 **MME DARLENE CLARKE** : Je ne pense pas. Je  
7 pense... Je ne pense pas que des membres de notre famille  
8 ont été soupçonnés en lien avec sa disparition ou son  
9 meurtre.

10 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Dans ce cas, est-  
11 ce... au moins, ils ont rencontré le mari, le mari de Kim,  
12 n'est-ce pas?

13 **MME DARLENE CLARKE** : Mm-hmm. Mais il est...  
14 il est très... il est le meilleur père qu'un enfant puisse  
15 espérer. Et, même avant ce soir-là, il avait toujours été  
16 un très bon père pour ses enfants. Alors, il aurait été  
17 très difficile de convaincre les enfants qu'il était  
18 capable d'atrocités.

19 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Oui. Et, il est va  
20 bien, aussi, le père? A-t-il besoin de soutien lui aussi?

21 **MME DARLENE CLARKE** : Oui, il en a besoin. Il  
22 est en deuil, et je suis en deuil aussi. Je ne lui en ai  
23 jamais fait part, mais chacun de nous, je suppose, on vit  
24 notre deuil différemment. Et il n'est pas... c'est  
25 quelqu'un de très privé. Peut-être que je suis expressive,

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           alors. Mais, j'en sais assez pour dire, bien, tu sais,  
2           c'est correct. Tu peux vivre avec ça de ta manière, et je  
3           ferai face aux choses de ma façon, la façon dont on vit  
4           notre deuil.

5                           **Me WENDY VAN TONGEREN** : Merci, Darlene.

6                           **MME DARLENE CLARKE** : De rien.

7                           **Me WENDY VAN TONGEREN** : OK. Alors, en  
8           juillet, nous avons parlé d'exemples courants de racisme  
9           démontré envers les femmes et les filles autochtones, et de  
10          misogynie ou de sexisme envers les femmes autochtones, et  
11          comment... quels changements pourraient améliorer leurs  
12          vies étant donné le racisme et la misogynie actuels.

13                          **MME DARLENE CLARKE** : C'est très... c'est  
14          quelque chose qui n'est pas passé. Ça se produit encore de  
15          nos jours. Il y a beaucoup de racisme envers les  
16          Autochtones, pas seulement les femmes, mais les hommes  
17          aussi. Et comment lutter contre ça? Je vais devoir demander  
18          à une de mes filles de répondre.

19                          **MME CHERYL ALEXANDER** : Des façons sont  
20          montrées dans les médias, dans les médias sociaux  
21          aujourd'hui; la campagne #MoiAussi. D'être capable de  
22          parler librement, et de ne pas se sentir coupable; de ne  
23          pas avoir honte de recevoir des avances sexuelles non  
24          désirées, du viol, de l'inceste. D'être en mesure de parler  
25          comme ça, il y a beaucoup plus de gens qui dénoncent.

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1                   La force qu'on a en soi, c'est essentiel à  
2           ça, vous savez? Cette communication, la communication  
3           publique, d'être en mesure de parler de sécurité, de choses  
4           qui doivent être discutées et réglées.

5                   Faire preuve d'éducation, enseigner les  
6           valeurs à nos enfants. La parentalité et les limites, vous  
7           savez. C'est difficile d'élever des enfants, et certaines  
8           de ces limites sont des zones très grises, vous savez. En  
9           tant qu'éducatrice, en tant que parent, il arrive souvent  
10          que les chapeaux qu'on porte entrent en conflit en raison  
11          de nos limites sociales.

12                   L'éducation est primordiale, tout comme la  
13          constance quant à ces limites, afin d'être en mesure de  
14          montrer dans nos programmes de parentalité... j'étais sur  
15          les réseaux sociaux la semaine dernière, pour voir ce qu'il  
16          y avait là. Et je salue beaucoup d'agences, car il y a  
17          beaucoup de très bons programmes. Et, je ne parle pas juste  
18          du Manitoba. J'ai regardé dans beaucoup de territoires  
19          différents. Il y a des programmes extraordinaires pour  
20          autonomiser les jeunes filles, pour permettre aux jeunes  
21          hommes de trouver leur voix.

22                   Les programmes sont bons. Et c'est ça que  
23          nous devons montrer aux membres de notre collectivité, qu'à  
24          tout âge, que ce soit dans club Pow-Wow, ou dans le cadre  
25          d'un programme parascolaire. Ce sont les choses qui doivent

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 se produire, car c'est si difficile. Et nous devons changer  
2 ce point de vue, alors tout est question de soutien, et  
3 nous construisons ces petits humains pour l'avenir.

4 Nous voulons qu'ils aient ce qu'il y a de  
5 mieux. Nous voulons qu'ils aient tout ce qu'il faut, les  
6 outils. Et, pour moi, ça commence par la perspective; de ne  
7 pas regarder nos générations futures comme de futurs jeunes  
8 hommes et femmes qui vont venir grossir les rangs des  
9 prisons. Je ne regarde plus le côté négatif. Je veux voir  
10 le positif dans tout le monde. Je veux voir l'espoir, et le  
11 soutien, et la force, parce que c'est là que ça doit se  
12 produire. Et ça commence par le point de vue que prennent  
13 nos programmes. De la langue au financement, vous savez.

14 On doit vraiment commencer à examiner...  
15 parce qu'on est un peuple fort, on doit commencer à être  
16 plus conscients. Et, la langue en fait partie. Notre force  
17 est d'être en mesure de comprendre. On sait d'où on vient.  
18 On sait ce qu'on a traversé. Maintenant, on doit savoir  
19 comment renverser ça, et je crois que tout commence par  
20 notre point de vue.

21 Nos collectivités sont fortes. On peut dire  
22 qu'on peut s'appuyer les uns les autres, vous savez. On  
23 n'est plus seuls. Alors que les gens... si certains ont  
24 besoin de se rassembler, les gens vont tout le temps se  
25 rassembler. On l'a démontré. On l'a démontré dans notre

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 collectivité. Notre famille l'a fait. Toutes les familles  
2 ici ont fait ça par soutien.

3 Alors, c'est là que... pour moi, la guérison  
4 ressemble à ça. Est-ce que ça a du sens?

5 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Oui. Merci. C'est  
6 très logique. Et il y a beaucoup de personnes ici qui sont  
7 des modèles de ce que vous dites. Merci.

8 **MME JADE FROST** : Je crois qu'il doit y avoir  
9 beaucoup plus de programmes, comme les programmes et les  
10 outils qu'offre Ka Ni Kanichihk. Ils ont le club Papillon,  
11 et le programme Kistesimaw. Ils ont le programme  
12 Wahkohtowin, puis le programme de counseling. Je crois que  
13 ce sont tous de très bons programmes. J'ai participé à  
14 certains de ces programmes. Mais je crois qu'il doit y  
15 avoir plus de programmes à long terme pour aider les  
16 familles à aller de l'avant.

17 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Merci infiniment.  
18 C'est très utile de donner des exemples comme ça. Merci.  
19 Donc, dans un instant, je vais demander aux commissaires  
20 s'ils ont des questions pour vous. Y a-t-il quelqu'un qui  
21 veut dire quoi que soit d'autre avant que je fasse ça?

22 **MME DARLENE CLARKE** : Non.

23 **Me WENDY VAN TONGEREN** : OK. Merci. Mesdames  
24 les Commissaires, ce sont mes questions pour cette famille.

25 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 beaucoup à vous d'être venues aujourd'hui et de nous avoir  
2 parlé de l'histoire de Kim.

3 J'ai seulement quelques questions à propos  
4 du changement de perspective par rapport aux services et à  
5 l'avenir. Peut-être pourriez me donner quelques exemples de  
6 plus, s'il vous plaît, à propos de ce changement de point  
7 de vue, du point de vue de la force, s'il vous plaît?

8 **MME CHERYL ALEXANDER** : Je pense qu'en termes  
9 de point de vue, la négativité... et je sais que c'est  
10 quelque chose que j'ai appris en sociologie à l'université,  
11 que le point de vue du public au sujet des peuples  
12 autochtones, il vient d'un fondement négatif.

13 Alors je crois que, ceci dit, je suis une  
14 penseuse et j'ai tendance à généraliser la question du  
15 point de vue. Mon point de vue n'est pas le même que celui  
16 du voisin, d'une autre personne, peu importe.

17 Je ne vois pas les gens en fonction de leur  
18 race, vous savez. Les gens sont des humains. C'est comme ça  
19 que j'ai tendance à réfléchir. Alors, quand je dis... mais  
20 quand je commence à parler de programmes, les gens disent :  
21 « Oh non, tout le monde n'a pas besoin ça. » Alors je me  
22 pose la question, eh bien, est-ce que je me trompe?

23 Et j'ai le point de vue d'une travailleuse  
24 de première ligne. J'ai passé 25 ans à occuper un poste  
25 dans les services de première ligne, alors je vois ce qui

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 est offert. Je vois les gens qui viennent au programme, et  
2 les besoins. Puis, pour moi, il est toujours question d'un  
3 manque de changements au gouvernement. Je déteste parler de  
4 politique, mais ça semble toujours être le défaut. Et qui  
5 en fait les frais en fin de compte? Alors, c'est là que je  
6 vois la question du point de vue. Je veux voir la  
7 continu... la continuité des services, peu importe le  
8 passage du temps.

9 Et, je sais que c'est très... c'est quelque  
10 chose qui ne sera jamais continu, car c'est la façon dont  
11 fonctionne le gouvernement. Mais il doit y avoir un certain  
12 transfert social pour garder cette continuité, parce qu'en  
13 fin de compte, ce sont les mêmes personnes au bas de  
14 l'échelle qui ont besoin de cette continuité des services,  
15 vous savez.

16 Les agences que nous avons ici font un  
17 travail extraordinaire avec les moyens qu'on leur donne.  
18 Mais, au bout du compte, c'est toujours l'argent qui mène,  
19 et ça doit changer. Il faut que ça soit les gens d'abord,  
20 et la guérison... ces services doivent être offerts. Alors,  
21 comment on peut se rendre à ce point? Est-ce que ça répond  
22 à la question?

23 **COMMISSAIRE EN CHEF MICHÈLE AUDETTE :**

24 (S'exprime en français). Mon cerveau est toujours en  
25 français. Désolée. Très inspirant. Très, très, très... vos

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 recommandations.

2 C'est la première que nous entendons parler  
3 de long terme, très long terme. Nous disons toujours sept  
4 générations, alors c'est quelque chose qui, j'en suis  
5 plutôt certaine, figurera dans le rapport et nos  
6 recommandations, car nous savons... nous savons que les  
7 investissements à court terme ou les programmes à court  
8 terme que reçoivent les organisations tous les jours, sont  
9 formidables, puis ils sont terminés. Alors, oui, vous... je  
10 suis très, très à l'aise.

11 Et c'est beau aussi, vous nous avez donné un  
12 cadeau ce matin sur comment, à partir d'une tragédie, une  
13 famille peut s'unir, se rassembler, et sur la spiritualité.  
14 On a perdu ça. Ça revient de nos... on l'a gardé pendant  
15 une génération, et ils sont ici aujourd'hui pour nous  
16 enseigner à nouveau ce que faisaient nos ancêtres.

17 Alors, vous avez ce don, et je suis touchée  
18 d'être assise dans cette pièce avec vous. Très honorée.  
19 Merci beaucoup.

20 **MME COURTNEY BEAR** : Est-ce que je peux dire  
21 quelque chose? Sur la question des recommandations, vous  
22 savez, en tant qu'ancienne étudiante de l'Université de  
23 Winnipeg et ayant fait des recherches sur des sujets, vous  
24 savez, j'ai lu beaucoup de politiques et lignes  
25 directrices, et recommandations, et j'espère vraiment que,

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 vous savez, qu'à la suite de ce processus de  
2 recommandations, que les organisations, les agences et les  
3 gouvernements adopteront les recommandations nécessaires  
4 qui suivront cette enquête. J'ai souvent vu des recherches  
5 ou des politiques et des lignes directrices, et des  
6 recommandations, vous savez, tout est question de rédiger  
7 un document, mais rien n'est vraiment, vous savez, mis de  
8 l'avant ou traité et mis en pratique.

9 Et, je crois que ce que je recommanderais  
10 vraiment comme recommandation, c'est que les  
11 recommandations soient utilisées, pas seulement écrites  
12 dans un document et pas appliquées, et pas modifiées pour  
13 trouver des solutions à long terme pour les générations  
14 futures. Alors, merci.

15 **Me WENDY VAN TONGEREN** : Je pense, donc,  
16 qu'il est temps de donner les cadeaux.

17 **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE** : Certaines  
18 belles femmes d'Haida Gwaii, des grands-mères, quand nous  
19 avons tenu des séances à Smithers, il y a quelques  
20 semaines, il y avait des femmes qui marchaient, qui  
21 marchaient de Prince George? De Prince Rupert à Smithers.  
22 Et elles nous ont donné des plumes d'aigle de leur  
23 territoire pour les familles qui nous partageaient leur  
24 vérité à Smithers.

25 Et, c'est devenu quelque chose que nous

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1           avons vu, à la Commission d'enquête nationale, des  
2           personnes de partout au Canada ont vu que nous donnions des  
3           plumes d'aigle, alors elles nous en ont envoyé de leurs  
4           territoires. Alors, elles ont voyagé (s'exprime en  
5           français) jusqu'ici.

6                           Et c'est un cadeau pour vous, membres des  
7           familles et survivants. Merci infiniment. Et aux femmes  
8           fortes, aussi.

9                           **MME DARLENE CLARKE** : Eh bien, honnêtement,  
10          je ne savais vraiment pas qu'on allait recevoir un cadeau.  
11          Je suis vraiment surprise. Alors, je vous remercie. Ma  
12          famille vous remercie.

13                          **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Nous  
14          aimons donner des cadeaux à la famille, car ce que vous  
15          nous dites est un cadeau sacré pour nous. Alors, pour vous  
16          rendre la pareille, nous donnons des semences aux familles,  
17          des semences locales. Il s'agit d'épilobe à feuilles  
18          étroites. C'est une fleur magnifique, et c'est toujours la  
19          première à revenir, alors...

20                          **MME DARLENE CLARKE** : Ma fille a le pouce  
21          vert.

22                          **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Bien.  
23          Alors, c'est de nous tous, le personnel et les commissaires  
24          et les aînés de la Commission d'enquête nationale, pour  
25          vous remercier. Plantez ces graines s'il vous plaît, et

Darlene Clarke, Jade Frost,  
Cheryl Alexander et Courtney Bear  
(Kim Clarke)

1 voyons ce qui poussera.

2 **MME DARLENE CLARKE** : Merci beaucoup.

3 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : OK.

4 Alors, je vous remercie.

5 **Me WENDY VAN TONGEREN** : OK. Merci à tous. Je  
6 vous remercie de votre présence. Et nous allons maintenant  
7 prendre une pause. Alors, veuillez revenir s'il vous plaît,  
8 à 11 h 15? Merci.

9 --- La séance est levée à 10 h 18.

10 --- La séance reprend à 11 h 21.

11 **Séance 2**

12 **Témoins : Fallon Farinacci, Ken Boden**

13 **Témoignant au sujet de Sherry et Maurice Paul**

14 **Entendus par la commissaire en chef Marion Buller**

15 **Conseillère juridique de la commission : Christa Big Canoe**

16 **Registraire : Bryan Zandberg**

17 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Bonjour Madame la  
18 Commissaire en chef. Pouvons-nous procéder et recommander?

19 J'aimerais vous présenter aujourd'hui  
20 Fallon Farinacci. Fallon nous racontera son histoire sur la  
21 façon dont sa mère a été harcelée, puis assassinée, puis  
22 sur son père, qui a aussi été suivi par le harceleur et  
23 assassiné pour qu'il puisse atteindre sa mère. Alors ce  
24 n'est pas une histoire facile. Fallon a fait beaucoup de  
25 chemin, car les meurtres se sont produits ici, mais elle

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 habite désormais dans une autre province.

2 Alors, j'aimerais demander à chaque membre  
3 de la famille, ou aux gens qui sont venus soutenir Fallon,  
4 de se présenter également.

5 **MME SHEENA** : Je suis Sheena Macanashnee  
6 (transcription phonétique) et je suis la sœur, l'amie, de  
7 Fallon.

8 **M. KEN BODEN** : Je suis Ken Boden. J'étais le  
9 meilleur ami du père de Fallon.

10 **MME DEBBIE BODEN** : Je suis Debbie Boden,  
11 j'étais la meilleure amie de la mère de Fallon.

12 **MME MICHELLE** : Michelle Mazukevich  
13 (transcription phonétique). Amie de Fallon.

14 **MME BREANNE MARTEN** : Breanne Marten, amie de  
15 toujours de Fallon.

16 **MME THELMA MORRISSEAU** : Thema, en soutien à  
17 la famille.

18 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Merci. Alors, nous  
19 allons donc commencer par demander à Fallon de répondre à  
20 quelques questions. Et nous ne commencerons pas par la  
21 mort. Nous allons commencer par les forces et les  
22 contributions, et ses bons souvenirs en grandissant avec  
23 ses parents. Alors, je commencerai par vous demander de  
24 nous faire part de certaines de ces réflexions.

25 **MME FALLON FARINACCI** : OK. Je ne sais pas

1 par où commencer.

2 Alors, mes parents sont décédés quand  
3 j'avais neuf ans. Et... je suis désolée, je ne sais pas par  
4 où commencer. Ils étaient tous les deux très actifs dans la  
5 collectivité où j'ai grandi à Saint-Eustache, Manitoba. Et  
6 j'ai eu beaucoup de bons souvenirs. Je suis toujours ici,  
7 et j'ai un tel lien avec mes amis et ma famille à cause de  
8 la façon dont j'ai été élevée que je me suis attachée à ma  
9 collectivité et à tout le monde.

10 Je pense que si j'étais déménagée à neuf  
11 ans, sans avoir mes parents pour me soutenir de la façon  
12 dont ils l'ont fait, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je  
13 ne saurais rien de mon passé ou de ma famille. Et grâce à  
14 mes amis et à ma famille, et aux Boden, j'en sais beaucoup  
15 plus sur mon passé, parce que c'est une relation si forte.

16 Alors, mes... mes deux parents étaient  
17 actifs dans la collectivité de Saint-Eustache. J'ai aussi  
18 reçu une éducation religieuse très forte et j'ai de fortes  
19 croyances à cause d'eux. Alors, ce sont toutes des choses  
20 très importantes pour moi, parce que maintenant je peux les  
21 transmettre à mes enfants, et ils peuvent continuer de  
22 savoir qui étaient leurs grands-parents.

23 Il arrive souvent que l'histoire de votre  
24 famille soit perdue si vous n'avez pas ce soutien continu,  
25 et je crois que ça illustre bien ce que mes parents m'ont

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 transmis avant de décéder.

2 Alors j'ai... j'ai été très chanceuse. Ils  
3 m'ont toujours amenée ici à Winnipeg. Je dansais à The  
4 Forks, au Conservatoire royal de danse, alors c'est quelque  
5 chose qui m'est très cher. Et maintenant, ma fille, j'en ai  
6 aussi fait une petite danseuse. Elle n'est pas ici  
7 aujourd'hui. Alors, voilà. Je n'ai... j'ai... je ne sais  
8 pas.

9 **Me CHRISTA BIG CANOE** : C'est correct.

10 Pouvez-vous m'en dire un peu plus au sujet de vos parents?  
11 Vous dites qu'ils étaient actifs dans la collectivité, que  
12 voulez-vous dire par là?

13 **MME FALLON FARINACCI** : Ils étaient tous les  
14 deux membres du club communautaire. Ils étaient tous les  
15 deux membres, avec Ken et Debbie. Puis mon père était aussi  
16 le président de notre fédération locale des Métis. C'était  
17 la FMM à Saint-Eustache, sud-ouest. Alors, oui, ils  
18 l'étaient.

19 Encore une fois, j'allais à l'église avec  
20 mon père et ma mère là aussi. On était toujours en train de  
21 faire des activités communautaires. J'ai un très bon  
22 souvenir d'une chasse au trésor qu'on a faite pour la  
23 collectivité. Là encore, c'était aussi avec mes parents,  
24 alors...

25 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Excellent. Et, que

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           faisaient votre mère et votre père? Où travaillaient-ils?

2                       **MME FALLON FARINACCI** : Mon père travaillait  
3           à Standard Arrow ici à Winnipeg. Puis ma mère travaillait à  
4           l'hôpital Misericordia, ici aussi à Winnipeg.

5                       **Me CHRISTA BIG CANOE** : OK. Alors, avant de  
6           parler de ce qui s'est produit avec M. Ducharme...

7                       **MME FALLON FARINACCI** : Mm-hmm.

8                       **ME CHRISTA BIG CANOE** : ... pouvez-vous nous  
9           dire une fois vos parents décédés -- parce que vous parlez  
10          souvent des gens qui vous ont soutenue -- que s'est-il  
11          produit quand vous avez perdu vos parents? Où êtes-vous  
12          allée? Quelles ont été les prochaines étapes?

13                      **MME FALLON FARINACCI** : Alors, la nuit où mes  
14          parents ont été tués, ma mère a été autorisée à rédiger un  
15          testament. Alors, il, Andre, lui a permis d'écrire un  
16          testament, ce qu'elle a fait. Et il y était écrit que nous  
17          irions chez ma tante en Ontario.

18                      Alors nous devions partir. Nous sommes  
19          partis à l'intérieur du mois suivant de l'endroit, du seul  
20          endroit que nous connaissions.

21                      **Me CHRISTA BIG CANOE** : Pouvez-vous nous en  
22          dire aussi un peu au sujet de votre maison et votre foyer?

23                      **MME FALLON FARINACCI** : À Saint-Eustache?

24                      **Me CHRISTA BIG CANOE** : Oui, s'il vous plaît.

25                      **MME FALLON FARINACCI** : Oui. Absolument. On

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           était donc à nouveau pratiquement voisins, encore, avec les  
2           Boden. On avait tout notre potager là-bas, je me souviens  
3           d'être toujours là à planter et à y jouer. On avait aussi  
4           une cour plutôt grande. C'était une maison de trois  
5           chambres à coucher. Et puis... c'était une enfance normale.  
6           J'ai une super... Je n'ai que de bons souvenirs de  
7           l'endroit où j'ai vécu.

8                           **Me CHRISTA BIG CANOE** : Alors, parlons  
9           d'Andre Ducharme.

10                           **MME FALLON FARINACCI** : Mm-hmm.

11                           **ME CHRISTA BIG CANOE** : Alors, comment votre  
12           famille a-t-elle rencontré Andre Ducharme?

13                           **MME FALLON FARINACCI** : Andre a grandi et est  
14           allé à l'école avec mon père. Il était également connu  
15           comme la brute du village, c'est ce que les médias ont dit  
16           de lui après son décès ce jour-là. Il... alors mon père le  
17           connaissait. Mon père... je me souviens qu'Andre soit venu  
18           chez nous avec notre prêtre avant que ça arrive, en fait.  
19           Et puis, j'ai appris plus tard de quelqu'un qui me l'a dit,  
20           je ne sais pas qui, que mon père essayait de lui venir en  
21           aide.

22                           Il était... il buvait, il prenait de la  
23           drogue. Il ne contribuait à la société d'aucune façon.

24                           **Me CHRISTA BIG CANOE** : Alors, que s'est-il  
25           passé entre Andre et votre mère?

1                   **MME FALLON FARINACCI** : Alors, en  
2           novembre 1992, c'était la fête d'Andre et c'était aussi la  
3           fête d'une collègue de ma mère. Et il y avait une très  
4           grosse tempête de neige ce jour-là. J'étais malade. On  
5           devait aller à Winnipeg pour la fête d'Andre et... de la  
6           collègue de ma mère. Puis on a fait demi-tour et on est  
7           revenus à la maison.

8                   Andre Ducharme a appris que ma mère ne  
9           célébrerait pas son anniversaire avec elle... avec lui,  
10          pardon. Alors il l'a menacée. Il lui a dit « tu ne verras  
11          pas ta prochaine fête », parce qu'elle n'avait pas été à sa  
12          fête. À ce moment, il commençait tout juste à... devenir  
13          plus en plus obsédé par elle.

14                   **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et quand on dit  
15          obsédé, lui faisait-il des avances, ou des commentaires?

16                   **MME FALLON FARINACCI** : Je ne sais pas tout.  
17          Je sais qu'il est venu dans notre centre communautaire à un  
18          moment donné et qu'il la cherchait. Alors, je crois que ça  
19          a commencé à devenir de plus en plus hors de contrôle.  
20          Puis, après qu'il l'ait menacée, mes parents ont obtenu un  
21          interdit de contact contre lui.

22                   **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et, avant de faire  
23          cette menace, quand il a menacé votre mère en lui disant  
24          qu'elle ne verrait pas sa prochaine fête, elle l'a pris  
25          suffisamment au sérieux pour obtenir un interdit de

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 contact. Est-ce qu'il s'est produit autre chose?

2 **MME FALLON FARINACCI** : Oui. Une fois, il  
3 s'est rendu au centre communautaire avec un fusil de  
4 chasse, c'était la soirée bingo en famille, et il cherchait  
5 mes parents au centre communautaire ouvert. Il l'avait  
6 caché. Je me souviens qu'on m'avait laissée là. Je ne sais  
7 pas si on m'avait laissé avec les Boden ou d'autres membres  
8 de la famille. Et ma mère, ils l'ont sortie. Mon père, ils  
9 sont partis tous les deux. Puis ils les ont amenés à  
10 travers le champ jusqu'à la maison de ma tante.

11 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Bon, durant cette  
12 période, il y avait une autre femme. Elle s'appelait  
13 Terri-Lyn Babb.

14 **MME FALLON FARINACCI** : Mm-hmm.

15 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Pouvez-vous me dire  
16 ce que vous savez de cette histoire?

17 **MME FALLON FARINACCI** : Oui. Alors, comme je  
18 l'ai dit, ma mère travaillait à l'hôpital Misericordia. Et  
19 Terri-Lyn Babbcott... ou Babb.

20 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Babb.

21 **MME FALLON FARINACCI** : Elle était debout  
22 dehors à un arrêt d'autobus. Et elle a été abattue et tuée  
23 par son harceleur. Et le premier réflexe de ma mère a été  
24 de sortir dehors pour aller voir la couleur de ses cheveux,  
25 car elle pensait qu'Andre avait accidentellement tué cette

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 femme en pensant que c'était elle, sachant qu'elle  
2 travaillait à cet hôpital. Ça ne lui était manifestement  
3 pas destiné. C'est le harceleur de Terri-Lyn qui l'a tuée,  
4 donc...

5 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et, prenez votre  
6 temps, et dites seulement ce que vous êtes à l'aise de  
7 dire. Mais, pouvez-vous raconter à la commissaire le  
8 déroulement de la nuit de la disparition de vos parents?

9 **MME FALLON FARINACCI** : Oui. Absolument.  
10 Toute l'histoire?

11 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Ce que voulez êtes à  
12 l'aise de communiquer.

13 **MME FALLON FARINACCI** : Alors je me suis  
14 réveillée à... je crois qu'il était minuit. J'ai été  
15 réveillée par du bruit dans la maison. Je ne savais pas ce  
16 qui se passait, alors je me suis levée. Et, je... la porte  
17 de la chambre de mes parents était tout juste devant la  
18 mienne.

19 J'ai ouvert la porte et j'ai vu comme, des  
20 personnes se débattant, genre. Et c'était ma mère et Andre.  
21 Et ils se battaient, et mon petit frère se tenait debout  
22 dans le corridor. Il avait cinq ans à l'époque et il ne  
23 faisait que pleurer.

24 Et jusqu'à cette nuit, mon père était aussi  
25 pompier volontaire dans notre collectivité. Et il m'avait

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 dit, et mes deux parents m'avait dit sans m'effrayer... je  
2 ne savais rien du harcèlement d'Andre contre ma mère avant  
3 cette nuit. Ils m'ont juste dit que si quoi que ce soit  
4 arrivait, vous avez, tu dois appeler la police, et  
5 t'assurer de leur dire que tu es la fille de Sherry et  
6 Maurice Paul, parce qu'ils nous connaissent.

7 Alors, il n'y avait pas de 911 dans notre  
8 collectivité à l'époque. Il fallait composer un numéro à  
9 sept chiffres pour avoir de l'aide. Alors je suis allée  
10 téléphoner. Puis j'ai vu Andre courir vers moi, alors j'ai  
11 couru en bas et je me suis cachée.

12 Je me suis cachée derrière la porte de la  
13 chambre de mon frère aîné, puis c'est là que je me suis  
14 demandé, où il est? Il devrait être dans la maison. Il  
15 avait dix ans à l'époque, mon frère Carson. Alors, je suis  
16 restée debout derrière la porte en me demandant ce qui se  
17 passait. Aucune idée.

18 Puis ils ont descendu les marches. Andre a  
19 amené ma mère en bas et mon petit frère. Puis il a commencé  
20 à crier et à hurler, et il voulait que ma mère trouve mon  
21 frère aîné, car il aurait dû être là.

22 Il était attaché. Alors quand Andre est  
23 entré dans la maison, il est entré et a mis un fusil de  
24 chasse sur le ventre de mon frère et lui a dit qu'il le  
25 tuerait s'il criait. Alors mon frère n'a pas crié. Et il

**Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)**

1 l'a amené dans le sous-sol et l'a attaché. Et il a dit...  
2 l'a torturé verbalement pendant, je crois, ça faisait une  
3 heure qu'il était dans la maison avant qu'il monte.

4 Alors on cherchait mon frère. Andre nous a  
5 forcé moi, mon petit frère et ma mère à le chercher. Et  
6 puis il a dit qu'ils devaient aller à l'étage et parler, ma  
7 mère et Andre. Et ma mère ne voulait pas aller à l'étage.  
8 Elle disait, non. Et il lui a dit si tu ne viens pas en  
9 haut avec moi, tu vas devoir choisir lequel de tes enfants  
10 je tue. Évidemment, elle est montée à l'étage. Mon petit  
11 frère et moi on devait rester en bas.

12 Et j'ai essayé d'appeler à l'aide, mais le  
13 téléphone avait été arraché du mur. Il l'avait fait avant,  
14 donc je n'ai pas pu. Alors on est restés en bas. On s'est  
15 endormis sur le lit de mon petit frère... ou de mon frère  
16 aîné, jusqu'à 4 h 30.

17 Puis j'ai entendu ma mère crier. Et je ne  
18 savais pas ce qui se passait pendant qu'on était endormis.  
19 C'était... à ce moment-là, je sais que ma mère a eu la  
20 permission d'écrire un testament, où on allait aller.

21 À minuit, le premier appel au 911 est passé.  
22 Alors, avant... pas de moi, de quelqu'un d'autre.

23 Mon frère aîné s'était échappé. Il avait  
24 couru jusqu'à la maison des Boden, et c'est là qu'ils  
25 avaient appelé le 911. Le premier appel qui avait été fait.

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1                   Puis là, à 4 h 30, je monte à l'étage et  
2           j'entends Andre dire... ou ma mère dire... « pourquoi  
3           dois-tu m'abattre? Tu m'as déjà tiré dans l'œil ». Ce n'est  
4           pas ce qui s'était produit, mais je ne savais pas. C'est  
5           quelque chose que j'avais entendu, et j'ai toujours...  
6           c'est ma déclaration, et je peux encore m'en souvenir.

7                   Ils étaient dans ma chambre à ce moment.  
8           Alors je suis allée dans la chambre de mes parents et  
9           j'appelais à nouveau à l'aide au téléphone.

10                   Puis j'ai remarqué que mon père était dans  
11           le lit à côté de moi, et je croyais qu'il dormait. Et puis  
12           mon petit frère a fait le tour du lit et il a levé le drap  
13           pour voir qu'il lui avait tiré dessus et l'avait tué.

14                   Et puis je suis restée au téléphone.  
15           J'essayais d'appeler à l'aide, de demander à des ambulances  
16           de venir et à la police de venir. J'ai appelé plusieurs  
17           fois. Je ne sais pas exactement combien d'appels sont  
18           entrés.

19                   Ma mère était dans ma chambre et puis elle a  
20           tenté de quitter la pièce, et André l'a tirée. Et il l'a  
21           atteinte à l'épaule, mais parce que c'était un fusil de  
22           chasse, ça a dévié et a coupé sa colonne, et elle a été  
23           tuée sur le coup. Et alors, elle était étendue à moitié  
24           dans ma chambre, à moitié dans le corridor.

25                   Et, je crois qu'elle... je ne me souviens

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 pas de l'heure à laquelle elle est morte. Il est resté dans  
2 ma chambre. Je ne l'ai jamais revu. On a continué d'appeler  
3 à l'aide. Personne n'est venu. Mon petit frère et moi on  
4 est restés assis dans la maison du moment que ma mère était  
5 étendue là jusqu'à 8 h 30 du matin, quand les secours sont  
6 finalement arrivés.

7 Andre est resté dans ma chambre, puis il a  
8 retourné l'arme contre lui et s'est tué après avoir tiré et  
9 tué ma mère.

10 Le premier appel, comme je l'ai dit, est  
11 entré à minuit. Le policier qui a reçu l'appel s'est  
12 recouché et il n'a pas répondu avant 3 h du matin. Alors on  
13 attendait les secours. Et, à 8 h 30, les secours sont  
14 arrivés. Et c'était seulement parce... j'ai su, parce que  
15 mon grand-père a décidé d'y aller lui-même. Et c'est  
16 seulement après ça que l'équipe SWAT, et la police, et les  
17 ambulanciers sont arrivés et nous ont sortis de la maison.

18 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Merci. Je sais que ce  
19 n'est pas facile. Après ça... et vous étiez très jeune,  
20 alors peut-être que vous ne vous rappelez pas exactement.  
21 Mais, après que tout ça se soit produit, des choses se sont  
22 produites au Manitoba. L'une d'elles était en fait une  
23 enquête sur la mort de vos parents, d'après ce que je  
24 comprends. Pouvez-vous me dire ce que vous savez de cette  
25 enquête?

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1                   **MME FALLON FARINACCI** : Alors, il y a eu une  
2                   enquête. Beaucoup de membres de ma famille en Ontario sont  
3                   venus, et d'ailleurs. Et ils sont venus ici pour soutenir  
4                   ma famille, et aussi pour mes parents. À cause des appels  
5                   au 911 qui avaient été faits, ils croyaient que ma mère  
6                   aurait pu être sauvée. Mon père n'aurait pas pu l'être, ils  
7                   ne pensent pas, parce qu'il a été abattu et tué  
8                   instantanément.

9                   Mais, on était dans la maison... ma mère  
10                  était dans la maison. Et quand je me suis réveillée, mon  
11                  père était déjà mort, alors il avait déjà été tué. Et nous  
12                  avons été dans la maison pendant huit heures et demie. Je  
13                  crois que ma mère est morte à 6 h 30 du matin, alors elle a  
14                  été en vie pendant six heures et demie.

15                 L'équipe SWAT était à l'extérieur. Ils ont  
16                 eu de nombreuses occasions de tirer et de tuer Andre. Ils  
17                 ne l'ont pas fait. Ils n'ont fait aucune tentative. Et, à  
18                 cause de ça, ma mère... ma mère est morte. Alors l'enquête  
19                 portait, je crois, sur le temps de réponse, sur le temps  
20                 que ça a pris, pourquoi ils ne sont pas rentrés.

21                 Puis Andre, on avait un interdit de contact  
22                 contre lui. Ce qui s'est produit avec ça aussi et je...  
23                 mon... le... et aussi sur l'intervention, le manque  
24                 d'intervention pendant les trois heures que le policier a  
25                 choisi de se rendormir et de n'envoyer personne chez nous.

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 Je sais aussi que la police locale savait  
2 qu'il... que mes parents avaient un interdit de contact  
3 contre lui, et qu'il était connu dans la collectivité pour  
4 tout, alors...

5 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Fallon, je vais juste  
6 vous montrer un document. Il provient de la Commission sur  
7 la réforme législative, et nous avons eu l'occasion d'en  
8 parler par le passé.

9 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

10 **ME CHRISTA BIG CANOE** : Je n'ai pas reproduit  
11 tout le document, parce qu'il fait 175 pages. Mais, lorsque  
12 le rapport est sorti, dans l'introduction, il parle de vos  
13 parents.

14 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

15 **ME CHRISTA BIG CANOE** : Et je vais simplement  
16 en remettre un exemplaire à la Commission.

17 **MME FALLON FARINACCI** : OK.

18 **ME CHRISTA BIG CANOE** : Dans  
19 l'introduction... donc, la famille de Fallon est mentionnée  
20 dans l'introduction du rapport. Et, à des fins de contexte,  
21 ce rapport porte sur les lois en matière de harcèlement  
22 dans les années 1990, et du manque de lois en matière de  
23 harcèlement.

24 **MME FALLON FARINACCI** : « En 1993, les  
25 Manitobains sont devenus pleinement conscients du potentiel

1 de conséquences tragiques du harcèlement lorsque trois  
2 innocents ont perdu la vie.

3 Le premier dossier est celui de  
4 Terri-Lyn Babb, qui a été assassinée le 21 janvier 1993 à  
5 Winnipeg par Ronald Bell, un ancien infirmier auxiliaire.  
6 En 1990, Mme Babb était patiente à l'hôpital où travaillait  
7 M. Bell. Monsieur Bell est tombé amoureux d'elle et l'a  
8 suivi pendant plusieurs mois, il consignait ses mouvements  
9 quotidiens dans son journal, et il prenait des photos  
10 d'elle.

11 En mars 1991, Mme Babb a fait un signalement  
12 à la police au sujet du harcèlement, et une assignation a  
13 été remise à M. Bell. Le dossier a été reporté, puis  
14 reporté jusqu'à l'audience en mai 1992.

15 Entre-temps, malgré un engagement de ne pas  
16 troubler l'ordre public pris par M. Bell en mai 1991, le  
17 harcèlement s'est poursuivi. Madame Babb a formulé d'autres  
18 plaintes à la police indiquant craindre pour sa sécurité,  
19 parce que M. Bell continuait à la suivre... à la suivre et  
20 la menacer. Une autre assignation a été émise à l'endroit  
21 de M. Bell, mais il ne s'est pas présenté à l'audience.

22 Lorsque le dossier a finalement été entendu  
23 en mai 1992, M. Bell a accepté de ne plus communiquer avec  
24 Mme Bell [*sic*] pendant douze mois.

25 En août 1992, la demande de permis de port

**Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)**

1 d'arme à autorisation restreinte de M. Bell a été  
2 approuvée. En novembre 1992, il a enregistré une arme à  
3 feu.

4 Trois mois plus tard, M. Bell est arrivé  
5 derrière Mme Babb et l'a tuée d'une balle dans la tête  
6 alors qu'elle attendait l'autobus.

7 Monsieur Bell a éventuellement plaidé  
8 coupable au chef d'accusation de meurtre, et  
9 le 30 mai 1994, il a été condamné à purger une peine  
10 d'emprisonnement à vie sans possibilité de libération  
11 avant 18 ans. » Alors il est probablement libéré  
12 maintenant.

13 « Le deuxième dossier est celui du meurtre  
14 de Sherry », ma mère, « et de Maurice Paul, par  
15 Andre Ducharme dans leur maison de ferme à l'extérieur de  
16 Winnipeg en 1993. Peu après, M. Ducharme s'est enlevé la  
17 vie.

18 Maurice Paul et Andre Ducharme avaient  
19 grandi ensemble. Monsieur Ducharme était devenu obsédé par  
20 Mme Paul. Et, quand elle a rejeté ses avances, il l'a  
21 averti "tu ne vivras pas pour voir ta prochaine fête, et je  
22 ne vivrai pas pour voir ma prochaine fête".

23 Monsieur Ducharme a été accusé d'avoir  
24 proféré des menaces, une infraction à l'article 264.1 du  
25 *Code criminel*, et il a été libéré à la condition qu'il ne

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           communiquerait pas avec Mme Paul et ne viendrait pas près  
2           de sa résidence.

3                       Monsieur Ducharme a continué de parler de  
4           tuer Mme Paul à d'autres personnes.

5                       Lorsque la nouvelle du meurtre de  
6           Terri-Lyn Babb a été publicisée, Mme Paul est devenue  
7           extrêmement préoccupée par le comportement de M. Ducharme,  
8           et a immédiatement demandé à ce que les accusations de  
9           menaces soient traitées devant un tribunal criminel et non  
10          dans le cadre non judiciaire entendu auparavant.

11                      Six jours plus tard, M. Ducharme a assassiné  
12          Sherry Paul et son mari.

13                      Les dossiers Babb et Paul sont les cas les  
14          plus tragiques de harcèlement publicisés au Manitoba, mais  
15          il ne s'agit pas d'événements isolés. Le harcèlement est un  
16          problème croissant au Canada.

17                      En 1995, 4 446 incidents de harcèlement ont  
18          été rapportés à l'échelle nationale. Toutefois, Statistique  
19          Canada estime que le nombre d'incidents liés au harcèlement  
20          se situe plutôt près des 10 000 cas. Environ 40 personnes  
21          sont accusées de harcèlement à Winnipeg seulement tous les  
22          ans. »

23                      **Me CHRISTA BIG CANOE** : Donc, ce document a  
24          été rédigé en 1995, si je ne me trompe pas. Je vous  
25          présente mes excuses. Je peux vérifier ça. Mais je crois

**Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)**

1 qu'il a été écrit dans les années 1990 après le décès de  
2 vos parents. Ce que nous savons, c'est qu'après ce  
3 mouvement en faveur d'une réforme législative, il y a eu  
4 des changements à la loi en matière de harcèlement au  
5 Manitoba.

6 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

7 **ME CHRISTA BIG CANOE** : Alors, pouvez-vous  
8 nous en dire un peu au sujet de ce que vous savez de cette  
9 modification législative?

10 **MME FALLON FARINACCI** : Je sais juste que  
11 c'est devenu... je ne sais pas grand-chose des lois en  
12 matière de harcèlement. Je sais seulement qu'elles ont été  
13 changées qu'à la suite de ces deux incidents. Alors c'est  
14 vraiment important qu'il ait fallu se rendre aussi loin. Je  
15 ne connais pas tous les changements qui ont été apportés.

16 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Oui. Mais, une des  
17 choses... une des choses que je sais, c'est les  
18 statistiques que vous avez lues au sujet de la situation  
19 dans les années 1990. Et je ne vous pose pas une question  
20 de statistique. Et je ne m'attends pas à ce que vous  
21 connaissiez la réponse. Mais, je sais que vous avez peut-  
22 être une opinion à savoir si les lois en matière de  
23 harcèlement sont suffisamment fortes, ou pas, et qu'en  
24 pensez-vous?

25 **MME FALLON FARINACCI** : Elles ne sont

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           définitivement pas suffisantes. Je viens d'ailleurs tout  
2           juste de découvrir moi-même, dans les quelques dernières  
3           années, qu'André était... en revenant à mes parents avec  
4           les lois en matière de harcèlement, qu'Andre avait été  
5           remis en liberté le jour qu'il a tué ma mère, en sachant  
6           qu'il la harcelait. Et, il a été libéré le même jour qu'il  
7           l'a tuée.

8                           Alors, oui, je ne pense pas qu'on en fait  
9           encore suffisamment, surtout pour les femmes harcelées. Et  
10          on doit prendre ça beaucoup plus sérieusement,  
11          définitivement.

12                           **Me CHRISTA BIG CANOE** : Définitivement. Et je  
13          crois que ça va sans dire que ces décès ont eu des  
14          répercussions énormes sur votre vie, et vous avez parlé un  
15          peu de celles-ci. Mais, pouvez-vous nous dire ce que cette  
16          perte a représenté?

17                           Vous m'avez dit, vous savez, j'ai perdu mes  
18          parents à l'âge de neuf ans, et donc, vous n'aviez pas de  
19          parents, et que vous aviez eu de bons appuis. Mais,  
20          pouvez-vous expliquer à la commissaire les répercussions de  
21          perdre, vous savez, des parents aimés qui étaient actifs  
22          dans la collectivité et qu'est-ce que ça... comment est-ce  
23          que ça a changé votre vie?

24                           **MME FALLON FARINACCI** : Quand mes parents  
25          venaient tout juste de décéder, je ne voulais pas

**Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)**

1 déménager. Je ne voulais pas déménager. Je me suis battue  
2 très fort avec ma famille ici localement, ainsi qu'avec nos  
3 amis, car je ne voulais pas avoir à partir. Alors, je  
4 voulais vraiment... je reviens ici, parce que je cherche ce  
5 lien avec mes parents, parce que je ne l'ai pas, donc. Et,  
6 s'ils n'étaient pas morts, je pense que je sais que je  
7 serais toujours ici. Et, oui, tout me manque. J'ai eu  
8 mes... heureusement, j'ai eu les Boden qui sont restés à  
9 mes côtés, et je les appelle maman et papa.

10 Et mon frère aîné, il est décédé en 2004. Il  
11 s'est suicidé. Et donc, je sais que si mes parents étaient  
12 ici... vous ne savez jamais ce que vivent les gens, et je  
13 ne veux pas rejeter la responsabilité de ça sur ça. Mais,  
14 je vais m'appuyer sur le fait que mes parents n'étaient pas  
15 là et j'ai perdu mon grand frère.

16 J'ai mon petit frère, et j'ai un lien avec  
17 lui. Mais il n'est pas aussi fort. Nous avons été séparés  
18 quand je suis partie en Ontario et j'ai habité chez ma  
19 grand-mère. Et je suis si reconnaissante envers elle. Elle  
20 a pris soin de moi et m'a élevée. Mon petit frère a dû  
21 aller vivre avec ma tante, la personne à qui ma mère avait  
22 décidé de nous confier. Et, elle n'était pas une bonne  
23 personne. Alors je n'ai aucune relation avec elle.

24 En grandissant, nous... je n'avais pas ce  
25 que je sais que j'ai ici. J'ai grandi avec des familles, on

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 se rassemblait à Noël, et nous entretenions des relations  
2 avec toute la famille de mon père. Ma grand-mère a beaucoup  
3 essayé de maintenir ce lien avec ma famille ici, mais  
4 encore une fois, dans les années 1990, vous savez, ce  
5 n'était pas si facile. Je n'étais... on ne parlait pas au  
6 téléphone comme on le fait aujourd'hui. Alors, je n'ai pas  
7 ce même lien que je sais que j'aurais pu avoir ici.

8 Et ça compte pour beaucoup pour moi, parce  
9 que je réalise de plus en plus ce que j'ai manqué, donc...

10 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Oui. Merci. Et, vous  
11 avez dit plus tôt que votre père était... qu'il était  
12 vice-président de la SMM?

13 **MME FALLON FARINACCI** : Il était président.

14 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Président. Pardon. Je  
15 me suis trompée. Et vous avez mentionné que dans la  
16 collectivité, vous participiez à beaucoup d'activités  
17 communautaires, particulièrement avec la famille de votre  
18 père. Quand vous êtes allée en Ontario, avez-vous arrêté de  
19 pouvoir participer à beaucoup d'activités culturelles?

20 **MME FALLON FARINACCI** : Oui. Absolument. Je  
21 ne sais pas... je ne sais même pas... je ne sais  
22 pratiquement rien au sujet de ma culture. Alors, quand je  
23 reviens à la maison, je demande. Et, heureusement, j'ai Ken  
24 qui m'explique, et j'ai quelques-unes de mes tantes qui me  
25 disent aussi. Mais, ça c'est quand je viens ici. Et c'est

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           là que j'obtiens cette connexion.

2                           J'ai perdu tout ça pendant toute mon enfance  
3           à cause de ça. Je suis loin d'en savoir assez sur qui je  
4           suis, et ça paraît. Ça paraît définitivement que j'ai perdu  
5           une partie de moi, où aller, qu'est-ce que je suis supposée  
6           faire.

7                           **Me CHRISTA BIG CANOE** : en ce qui a trait aux  
8           autres impacts ou à vos autres réflexions, quelles sont les  
9           recommandations que vous feriez à la Commission au sujet  
10          des changements aux lois ou des enjeux à la lumière de  
11          votre expérience vécue, voudriez-vous nous en faire part?

12                          **MME FALLON FARINACCI** : Absolument. Elles  
13          doivent changer. Elles doivent être plus sévères. Le...  
14          tout, si on retourne à cette fois-là dans notre  
15          collectivité, pourquoi les secours ne sont pas venus  
16          immédiatement? Est-ce... ils savent... ils savaient que  
17          j'habitais dans une collectivité autochtone. Je vivais dans  
18          une collectivité métisse très solide. Ils savaient  
19          exactement l'état de la situation.

20                          Ils avaient un... mes parents avaient obtenu  
21          un interdit de contact, alors pourquoi... pourquoi personne  
22          n'est venu? Est-ce qu'il y a une autre raison derrière ça?

23                          J'ai découvert aussi que, la police, ils  
24          disaient que tout était correct. Ils se rendaient pour  
25          aider, mais tout était correct. Et ils ne sont jamais

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           entrés. Ils ne sont jamais rentrés. Les gens de la  
2           collectivité essayaient d'avoir plus de réponses, et ils  
3           les ont simplement tous évacués et les ont fait attendre.  
4           Alors, pourquoi? Pourquoi tout ça a été fait? Et, comment  
5           ça se fait que ce qui a été mis en place pour le changement  
6           aussi pour eux... pas pour mes parents, mais pour la  
7           collectivité, pour ces secours.

8                           Et puis pour ce qui est des lois en matière  
9           de harcèlement, une femme ne devrait pas avoir cette peur  
10          et elle ne devrait pas avoir à vivre avec cette peur. Je ne  
11          pouvais pas imaginer comment se sentait ma mère. Je sais,  
12          en tant que mère, ce que c'est d'avoir ce sentiment, de  
13          connaître ses enfants. Ce n'est juste pas correct.

14                       **Me CHRISTA BIG CANOE** : Vous avez expliqué à  
15          la commissaire et avez raconté que vous avez dû partir,  
16          avez-vous eu une forme de counseling? Avez-vous eu  
17          l'occasion de vivre votre deuil... pour vos parents et  
18          votre famille?

19                       **MME FALLON FARINACCI** : Alors, le jour de la  
20          mort de mes parents, je me souviens d'être... ils nous ont  
21          dit à l'hôpital, et puis quelqu'un est venu nous parler. Je  
22          ne me souviens pas que nous ayons parlé. Nous étions tous  
23          en deuil. C'est arrivé presque immédiatement, ils voulaient  
24          qu'on partage nos émotions avec les thérapeutes, ce qui est  
25          était correct. Mais, je ne me souviens pas d'avoir eu de

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 l'aide après ça.

2 Et je ne pense pas que... désolée. Alors,  
3 quand je suis déménagée au Manitoba ou en Ontario, ils  
4 avaient du counseling pour enfants à travers le jeu, où ils  
5 nous faisaient venir et jouer au lieu de s'asseoir et de  
6 discuter avec eux. Et j'avais neuf ans. Et je savais ce  
7 qu'ils faisaient. Je n'ai rien dit. J'ai tout gardé en moi.

8 J'ai toujours été transparente au sujet de  
9 mon histoire. Je l'ai toujours partagée. Et je crois que ça  
10 m'a beaucoup aidée. Par contre, mon frère avait des... mon  
11 petit frère avait des terreurs nocturnes terribles, alors  
12 c'est pour ça qu'ils sont allés en counseling.

13 Puis j'ai grandi, et il n'y a plus d'aide.  
14 Et si vous voulez de l'aide, vous devez payer pour  
15 l'obtenir. Si je veux parler à quelqu'un, je dois payer  
16 pour le faire, c'est correct. Je veux cette aide, et je  
17 suis prête à payer pour l'obtenir. Par contre, je pense  
18 qu'elle doit être maintenue.

19 Je sais qu'elle doit être continuée, parce  
20 qu'il y a beaucoup de blocages dans ma vie, et je n'ai  
21 jamais tenu mon passé responsable de quoi que ce soit. Ça  
22 m'a rendue plus forte. Par contre, j'ai ce soutien, et le  
23 fait de continuer à avoir ce soutien en tant qu'adulte est  
24 extrêmement important.

25 Et, encore, je ne sais rien des raisons du

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 suicide de mon frère. Par contre, s'il avait eu de l'aide,  
2 qui sait comment les choses se seraient passées. Alors, ça  
3 c'est cent pour cent. Si je pouvais faire quoi que ce soit  
4 pour faire des changements, je dirais de continuer à  
5 soutenir les enfants qui passent à travers ça à l'âge  
6 adulte, parce que ça vous suit toute votre vie. Ça ne  
7 s'arrête pas.

8 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et, vous avez  
9 mentionné que vous étiez mère. Combien d'enfants avez-vous?

10 **MME FALLON FARINACCI** : Trois.

11 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et pouvez-vous nous  
12 dire leurs noms?

13 **MME FALLON FARINACCI** : Oui. Alors, Carmine,  
14 mon fils, il aura 12 ans demain. Puis, j'ai une fille. Elle  
15 s'appelle Ever, et elle aura... elle vient d'avoir huit  
16 ans. Puis, j'ai un fils, Vetter. Il est juste ici. Et il a  
17 sept semaines aujourd'hui. Oui.

18 **Me CHRISTA BIG CANOE** : En ce qui a trait à  
19 certains des... quand vous pensez à vos enfants, avez-vous  
20 des craintes semblables? Êtes-vous hypervigilante? En quoi  
21 votre vécu a-t-il eu une incidence sur votre façon d'élever  
22 vos enfants maintenant?

23 **MME FALLON FARINACCI** : Alors, juste pour  
24 être certaine... il y a beaucoup de choses. Je m'assure que  
25 mes enfants en savent autant que moi au sujet de mon

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 patrimoine. Je veux qu'ils en apprennent plus, parce que je  
2 les amène ici précisément pour qu'ils aient ce lien.

3 Je me dis dans l'avion, alors que je suis en  
4 route pour ici, si je mourais, viendraient-ils ici? Ils  
5 n'ont pas la... Ils n'ont pas ce lien. Ils ont cette  
6 famille, mais j'ai besoin qu'ils en sachent plus sur leur  
7 passé, leur histoire. C'est très important pour moi. Mon  
8 père était très, très, très fier d'être Métis. Alors, c'est  
9 important qu'ils sachent qui je suis. J'en parle toujours,  
10 mais là encore, ils savent seulement ce que je sais.

11 Et puis, évidemment, j'ai ces peurs; la peur  
12 de mourir, la peur qu'un de mes enfants meure. Je vis avec  
13 ça tout le temps. C'est malheureux que je vive avec cette  
14 anxiété et cette peur au sujet de la mort.

15 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Je veux partager  
16 quelque chose avec vous.

17 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

18 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et, si je peux en  
19 remettre une à la commissaire en chef aussi. Et, je vais la  
20 tenir en l'air juste un instant...

21 **MME FALLON FARINACCI** : Volontiers.

22 **Me CHRISTA BIG CANOE** : ... afin que la  
23 caméra puisse... ça va être difficile à voir. Pouvez-vous  
24 me dire qui se trouve dans cette photo?

25 **MME FALLON FARINACCI** : Ma mère et mon père,

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 Sherry et Maurice Paul.

2 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et pouvez-vous me  
3 dire ce... il s'agit d'une commémoration tenue 20 ans après  
4 coup. Voulez-vous la lire?

5 **MME FALLON FARINACCI** : « En souvenir de  
6 Sherry et Maurice qui nous ont été enlevés il y a 20 ans.  
7 Nous pensons souvent à vous. Nous rions et nous pleurons.  
8 Nous aurons ces souvenirs de vous jusqu'à ce que nous  
9 mourions. Regrettés par maman, ma grand-mère, Fallon, Luke,  
10 Carmine, Ever, Clinton, Lilly, George, Terry et Kyle. »  
11 C'est toute la famille de ma mère.

12 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Et le besoin de votre  
13 famille de se commémorer leur vie 20 ans plus tard, pour se  
14 souvenir de cette journée.

15 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

16 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Pouvez-vous m'en dire  
17 un peu plus au sujet ça?

18 **MME FALLON FARINACCI** : Ça a toujours été  
19 très important pour nous de continuer à se souvenir d'eux,  
20 et de continuer de les avoir dans nos mémoires. Et de  
21 s'assurer que d'autres personnes le fassent aussi, parce  
22 que si nous ne continuons pas, leur mémoire et ce qu'ils  
23 ont traversé disparaîtront aussi. Et on ne devrait pas  
24 l'oublier.

25 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Alors, y a-t-il une

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 façon ou des recommandations pour les familles qui ont  
2 perdu des êtres chers de façon violente comme ça, quelles  
3 seraient-elles? Comment la Commission pourrait-elle honorer  
4 et commémorer votre famille?

5 **MME FALLON FARINACCI** : Faites les  
6 changements. C'est le mieux que je puisse dire. Aucune  
7 commémoration. Ça ne donnera rien. Faites les changements  
8 qui doivent être apportés. Ça doit s'arrêter, sinon, ça va  
9 juste continuer.

10 Je suis heureuse. Je suis fière de qui je  
11 suis devenue. Mais je sais que je peux être une épave, et  
12 avoir une histoire entièrement différente, car  
13 malheureusement, parfois les gens n'ont pas la force de  
14 continuer. Et donc, les changements doivent être apportés  
15 si on ne veut pas que ça continue. Ce peut être un cycle,  
16 mais ça ne devrait pas l'être.

17 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Alors, avec votre  
18 permission, nous aimerions inviter les gens que Fallon  
19 appelle maman et papa à peut-être venir faire quelques  
20 remarques, s'il vous plaît? Et sentez-vous à l'aise de  
21 partager quoi que ce soit que vous voulez partager.

22 **M. KEN BODEN** : D'abord, j'aimerais faire un  
23 petit commentaire. Fallon, ce n'était pas un fusil de  
24 chasse, c'était une 22 qu'il avait volée à son oncle. Et  
25 elle était cassée en deux, c'est pour ça qu'elle était

1 facile à cacher.

2 Enfin, Maurice était un... un très bon ami à  
3 moi. Il travaillait pour moi. J'ai une entreprise de  
4 construction. Il travaillait pour moi ici et là, et on  
5 chassait ensemble. Puis, quand on sortait, on partait pour  
6 deux, trois jours de chasse, et on avait vraiment beaucoup  
7 de plaisir ensemble.

8 Maurice avait vraiment très peur d'Andre.  
9 Deux, trois jours avant, on était allés souper là, ma  
10 famille et moi. Et il m'a dit, s'il arrive quelque chose à  
11 mes enfants, il a dit, tu vas prendre soin d'eux. Et j'ai  
12 fait tout ce que j'ai pu, parce qu'elle a été partie en  
13 Ontario pendant un temps.

14 Alors je m'ennuie vraiment de sa famille,  
15 parce que je les connaissais tous... son grand-père et  
16 toute la famille, je les connaissais tous. J'ai grandi avec  
17 eux.

18 C'est le seul commentaire que j'ai à dire,  
19 sauf que la GRC était très mauvaise et paresseuse. Ils sont  
20 arrêtés... je les ai arrêtés sur la route et ils m'ont dit  
21 que tout était sous contrôle, qu'ils lui avaient parlé à  
22 elle au téléphone, et ils parlaient de manière détendue.  
23 Oh, tout est beau, il a dit.

24 J'ai dit : « Alors pourquoi vous n'allez pas  
25 juste là-bas et les sortir de là? » Et puis ils étaient

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           dehors, la grosse équipe de SWAT, à ne rien faire  
2           jusqu'à 7 h 30, 8 h le matin. N'eût été son grand-père, ils  
3           seraient encore là à attendre. C'est tout ce que j'ai à  
4           dire.

5                           **Me CHRISTA BIG CANOE** : Quelqu'un d'autre  
6           veut dire quelque chose? Non? Ok. Alors, c'est le moment où  
7           je vous demande à vous aussi, y a-t-il autre chose? Avons-  
8           nous oublié quelque chose? Avons-nous omis quelque chose  
9           que vous aimeriez partager avec la Commission?

10                           **MME FALLON FARINACCI** : Non, je pense que  
11           c'est tout. Je sais qu'à cause de ça, avec mes parents puis  
12           venir ici, il y a juste quelque chose dans tout ça qui m'a  
13           attirée ici. Et je pense que c'est parce que je suis  
14           encore... Je veux en apprendre plus et en savoir plus.

15                           Et c'est malheureux que ce soit ce qui a été  
16           nécessaire pour que je sente plus un lien. Je... J'espère  
17           que ma présence et mon témoignage vont, qu'un changement  
18           sera fait, et c'est tout ce que je peux espérer.

19                           Et puis, finalement, leur décès n'aura pas  
20           été en vain. Et c'est ça que je veux, le portrait général.  
21           En venant ici, et en étant en mesure de parler, et de leur  
22           décès, ça ne sera pas... pour des raisons terribles et  
23           cruelles, ce sera en fait pour le bien et pour continuer à  
24           aider d'autres gens. Je ne peux pas les ravoir, mais je  
25           peux faire de mon mieux pour espérer que ça mènera à des

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 changements.

2 **Me CHRISTA BIG CANOE** : Commissaire Buller,  
3 avez-vous des questions que vous aimeriez poser ou des  
4 commentaires?

5 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Bien,  
6 d'abord, merci beaucoup à vous tous. Je suis honorée du  
7 fait que vous ayez été en mesure de partager l'histoire de  
8 vos parents et de vos bons amis. Félicitations pour votre  
9 bébé.

10 **MME FALLON FARINACCI** : Merci.

11 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Une  
12 nouvelle vie, et c'est important de s'en souvenir.

13 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

14 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Je vous  
15 félicite. Vous avez su transformer une tragédie en bonheur  
16 et en une nouvelle génération entière d'amour. Et, de cette  
17 façon, vos parents continuent à exister.

18 **MME FALLON FARINACCI** : Oui.

19 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Alors,  
20 je vous remercie.

21 **MME FALLON FARINACCI** : Merci.

22 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci  
23 beaucoup. Merci à tous.

24 Nous estimons que lorsque vous nous dites  
25 votre histoire... vous partagez votre histoire, et vous

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1 nous donnez un cadeau sacré. Et c'est comme ça que nous le  
2 traitons. C'est comme ça que nous considérons ce que vous  
3 avez partagé avec nous et dit aujourd'hui. Alors, nous  
4 avons quelques cadeaux pour vous.

5 Et je demanderai aux aînées de m'aider  
6 maintenant. D'abord, les matriarches de Haida Gwaii ont eu  
7 vent des familles qui venaient et témoignaient. Et elles  
8 ont voulu vous envoyer force et soutien. Et pour ce faire,  
9 elles ont demandé à ce que les plumes d'aigle soient  
10 recueillies et apportées aux familles qui avaient la force  
11 de venir pour vous donner plus de force, pour vous  
12 encourager, et pour vous aider dans votre guérison.

13 Alors, en l'honneur du clan des grands-mères  
14 de Haida Gwaii, j'ai quelques plumes pour vous, de  
15 magnifiques plumes d'aigle récoltées tout spécialement pour  
16 les familles.

17 Et, de la part du personnel et des  
18 commissaires et des aînées, nous avons des graines à vous  
19 donner en cadeau, des graines que nous espérons que vous  
20 allez planter. Nous espérons que quelque chose poussera et  
21 que vous nous en enverrez des photos, car les semences sont  
22 des vies nouvelles et un nouveau départ.

23 Et, Fallon, vous avez fait un travail  
24 extraordinaire en matière de nouveau départ, et donc, je  
25 vous lève mon chapeau. Si je pouvais déposer ceci, je le

Fallon Farinacci et Ken Boden  
(Sherry et Maurice Paul)

1           ferais. Alors, merci Fallon. Merci beaucoup.

2                           Et je tiens à remercier spécialement les  
3 gens qui vous soutiennent à l'arrière. Je ne veux pas les  
4 écarter. Merci à vous deux. Merci infiniment à vous tous.

5           **--- Pièces (code : P1P03P0301)**

6           **Pièce 1 :**           Réforme législative au Manitoba, *Stalking*,  
7                           rapport n° 98, mai 1997, Introduction,  
8                           chapitre 1, pp. i-iv,1-5; ISBN 0-7711-1485-0  
9                           [en anglais seulement]. Lien :  
10                          [http://www.manitobalawreform.ca/pubs/pdf/arch](http://www.manitobalawreform.ca/pubs/pdf/archives/98-full_report.pdf)  
11                          [ives/98-full\\_report.pdf](http://www.manitobalawreform.ca/pubs/pdf/archives/98-full_report.pdf) (Introduction,  
12                          chapitre 1, pp.1-2) [en anglais seulement].

13           **Pièce 2 :**           Exemplaire d'une page de la nécrologie de  
14                           Sherry et de Maurice Paul (Bingley) publiée  
15                           dans le journal *The Standard* de Saint  
16                           Catherine's, sans date, avec l'inscription  
17                           manuscrite « Re : Farinacci » dans le haut de  
18                           la page.

19                           **COMMISSAIRE MICHÈLE AUDETTE :** Commissaire,  
20           puis-je vous demander de lever la séance? Je crois que le  
21           dîner sera servi à 12 h 30 ici, et c'est offert à tout le  
22           public. Il y a aussi un dîner dans la salle familiale. Il y  
23           a à manger pour toutes les familles. Et, j'ai seulement une  
24           annonce d'ordre administratif. Nous avons désormais des  
25           trousses que nous pouvons distribuer à toutes les parties

1        ayant la qualité d'agir. Elles seront au bureau  
2        d'enregistrement. Merci.

3        --- La séance est levée à 12 h 15.

4        --- La séance reprend à 13 h 41.

5                    **MME DEBBIE REID** : Rebonjour à tous. J'espère  
6        que vous avez tous assez mangé. Sinon, il reste encore de  
7        la nourriture, je crois, à l'étage T, qui ne veut pas  
8        dire 13 il semblerait, mais terrasse.

9                    Hier, nous avons tenu une discussion en  
10       groupe. Et les commissaires ont senti qu'il y avait tant de  
11       familles qui voulaient venir et parler aux commissaires, et  
12       on avait trois commissaires aujourd'hui, donc que leur  
13       temps serait vraiment consacré à entendre les familles.

14                    Alors, je sais qu'on s'attendait à tenir une  
15       discussion sur la mobilisation communautaire. Mais, les  
16       commissaires ont décidé hier après-midi qu'il était  
17       important qu'ils soient vraiment avec les familles, alors  
18       ils sont tous en audience maintenant.

19                    Alors, que puis-je faire pour vous divertir  
20       jusqu'à 15 h 30? On m'a dit que je pouvais danser, mais je  
21       ne peux pas.

22                    Nous avons une vidéo qui a été préparée par  
23       un groupe de jeunes de Smithers. Alors cette vidéo,  
24       d'abord, peut être choquante. Alors, juste pour vous  
25       avertir. Il y a des intervenants en santé partout dans la

1       salle, mais c'est une vidéo très touchante qui a été faite  
2       par des jeunes à Smithers. Et la commissaire Audette s'est  
3       engagée à ce que partout où nous allons, ils estimaient que  
4       les participants et les gens dans le public devraient voir  
5       cette vidéo.

6                   Alors on va projeter cette vidéo maintenant.  
7       On se réunira ensuite de nouveau à 15 h 30. Je vous prie de  
8       m'excuser pour la confusion. Ça s'est décidé à la dernière  
9       minute hier soir. Donc, nous allons nous réorganiser, et  
10      revenez pour la tenue de la séance publique à 15 h 30 cet  
11      après-midi.

12                   Alors les gars vraiment super qui nous  
13      aident avec les questions audiovisuelles vont vous  
14      présenter cette vidéo. Et, encore une fois, s'il vous  
15      plaît, si vous éprouvez des difficultés, les gens en  
16      chandail mauves sont là pour vous aider. Merci.

17      --- La séance est levée à 13 h 43.

18      --- La séance reprend à 14 h 02.

19                   **MME DEBBIE REID** : Alors, on m'a demandé de  
20      faire quelques annonces. Il y a un service de navette  
21      toutes les 20 minutes pour se rendre au cercle Oodena et au  
22      feu sacré qui s'y trouve. Alors si vous souhaitez y aller  
23      et passer du temps dehors... il fait un temps magnifique à  
24      l'extérieur. Il n'y a aucun soleil ici... vous pouvez y  
25      aller. La navette vous y conduira, puis la navette

1 reviendra. Elle ne fait que le circuit aux Forks.

2 Bien entendu, il y a le souper ce soir  
3 à 18 h. Et puis, de retour dans cette salle ce soir, il y  
4 aura une danse des clochettes pour la guérison pour les  
5 familles, pour les survivants et pour les autres. Alors  
6 vous êtes tous les bienvenus. C'est un endroit public, et  
7 tout sera installé. Et nous y aurons des danseurs.

8 Alors, encore une fois, nous recommencerons  
9 à 15 h 30, dans une heure et demie. Alors vous... si vous  
10 voulez partir en navette... vous pouvez rester ici, c'est  
11 correct. Mais juste pour vous dire qu'il reste encore un  
12 certain temps avant qu'on recommence. OK. Merci.

13 --- La séance est levée à 14 h 05.

14 --- La séance reprend à 15 h 45.

15 **Séance 3**

16 **Témoin : Bernadette Sumner**

17 **Témoignant au sujet d'Amanda Cook**

18 **Entendue par la commissaire en chef Marion Buller**

19 **Conseiller juridique de la Commission : Breen Ouellette**

20 **Registraire : Bryan Zandberg**

21 **Me BREEN OUELLETTE** : Merci, Madame la  
22 Commissaire en chef. Pour le procès-verbal, mon nom est  
23 Breen Ouellette, et je suis un avocat de la Commission  
24 d'enquête. Et je suis honoré de vous présenter  
25 Bernadette Sumner, qui a parcouru tout le chemin jusqu'ici

1 à partir de la Première Nation de Waywayseecappo.

2 Bernadette, je veux vous offrir ce tabac en  
3 soutien pour votre témoignage aujourd'hui.

4 **MME BERNADETTE SUMNER** : Merci.

5 **Me BREEN OUELLETTE** : Et Bernadette a amené  
6 des membres de sa famille pour la soutenir. Aimeriez-vous  
7 présenter les membres de votre famille à tout le monde?

8 **MME BERNADETTE SUMNER** : Voici mon mari,  
9 Ernie. Nous sommes mariés depuis 31 ans. Voici ma sœur,  
10 Charlene.

11 **Me BREEN OUELLETTE** : Et Bernadette,  
12 pourriez-vous commencer par nous dire le nom de la personne  
13 dont vous voulez nous parler aujourd'hui?

14 **MME BERNADETTE SUMNER** : Ma sœur,  
15 Amanda Jane Cook.

16 **Me BREEN OUELLETTE** : Et vous êtes ici, car  
17 Amanda est disparue ou parce qu'elle a été assassinée?

18 **MME BERNADETTE SUMNER** : Elle a été  
19 assassinée.

20 **Me BREEN OUELLETTE** : A-t-elle été portée  
21 disparue pendant un certain temps avant d'être assassinée?

22 **MME BERNADETTE SUMNER** : Elle était disparue  
23 depuis quatre jours.

24 **Me BREEN OUELLETTE** : Quand est-elle  
25 disparue?

1                   **MME BERNADETTE SUMNER** : Le 13 juillet 1996.

2                   **Me BREEN OUELLETTE** : Et habitez-vous avec  
3                   Amanda au moment de sa disparition?

4                   **MME BERNADETTE SUMNER** : Non. J'étais mariée  
5                   et mère de cinq enfants, et j'habitais avec mon mari.

6                   **Me BREEN OUELLETTE** : Dans une autre ville?

7                   **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui, à Winnipeg.

8                   **Me BREEN OUELLETTE** : Et où Amanda  
9                   habitait-elle à l'époque?

10                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Amanda vivait avec  
11                  mes parents, Mary et John dans la Première Nation de  
12                  Waywayseecappo.

13                  **Me BREEN OUELLETTE** : Et quel âge avait alors  
14                  Amanda?

15                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Quatorze.

16                  **Me BREEN OUELLETTE** : Et comment est-elle  
17                  disparue?

18                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Elle est allée à la  
19                  foire avec mon père et mes deux frères le 13 juillet 1996.  
20                  C'était la foire Rossburn à l'époque, donc une activité  
21                  amusante. Mon père... c'était en soirée, vers six heures.  
22                  Et il était temps de rentrer pour le souper. Et mon père et  
23                  mes frères sont arrivés à l'auto. Et Amanda n'était pas là,  
24                  alors mon père s'est dit, bon, je reviendrai la chercher.  
25                  Alors ils sont retournés à la maison et il n'a pas pu

1           revenir la chercher.

2                           **Me BREEN OUELLETTE** : Alors votre père l'a  
3           cherchée à la foire?

4                           **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Ma mère et mon  
5           père et mes frères sont retournés ce soir-là, avant la  
6           tombée de la nuit, je suppose. Il devait être à peu près  
7           10 heures peut-être. Ils sont repartis la chercher. Elle  
8           n'était plus à la foire. C'est la dernière fois que  
9           quiconque l'a vue en vie.

10                          **Me BREEN OUELLETTE** : Quand ils ne l'ont pas  
11           trouvée, ont-ils tenté de faire un signalement à la GRC?

12                          **MME BERNADETTE SUMNER** : La GRC a répondu à  
13           ma mère et à mon père qu'ils devaient attendre 24 heures  
14           avant d'entreprendre les recherches pour retrouver une  
15           fille de 14 ans.

16                          **Me BREEN OUELLETTE** : Quand avez-vous appris  
17           qu'Amanda était portée disparue?

18                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Ma mère et mon père  
19           m'ont téléphoné le soir du 13 juillet. Ma mère m'a expliqué  
20           ce qui s'était produit à la foire. Autour de six heures,  
21           mon père était revenu à la maison sans elle, ils avaient  
22           tenté de la retrouver plus tard ce soir-là. Et elle m'avait  
23           appelé vers dix heures ce soir-là et m'avait dit qu'Amanda  
24           n'était pas rentrée, et qu'ils allaient commencer à la  
25           chercher. Et je lui ai dit, bon je vais venir demain matin.

1                   **Me BREEN OUELLETTE** : Quand êtes-vous  
2 arrivées à la résidence de vos parents?

3                   **MME BERNADETTE SUMNER** : Le matin  
4 du 14 juillet. Il était huit heures. J'ai conduit pendant  
5 quatre heures avec nos enfants. J'en avais cinq à l'époque.  
6 Je suis arrivée ce matin-là à huit heures à la résidence de  
7 mes parents à Waywayseecappo.

8                   **Me BREEN OUELLETTE** : Alors vous êtes partie  
9 à quatre heures du matin pour vous y rendre?

10                  **MME BERNADETTE SUMNER** : C'est exact.

11                  **Me BREEN OUELLETTE** : Et c'est parce que vous  
12 étiez inquiète que vous êtes partie si tôt?

13                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Ma mère... ma  
14 mère était si inquiète. Elle a dit ça ne lui ressemble pas.  
15 Ça ne lui ressemble pas de ne pas rentrer. Elle n'a  
16 que 14 ans. C'est notre bébé. Alors, je savais. Je savais  
17 que je devais rentrer à la maison et être avec mes parents.

18                  **Me BREEN OUELLETTE** : Vos parents étaient-ils  
19 à la maison lorsque vous êtes arrivée?

20                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Non, ils n'étaient  
21 pas là. Ils étaient partis la chercher, il tentait de  
22 découvrir où elle... où elle avait été, où elle aurait pu  
23 aller, qui l'avait vue en dernier. Je me souviens  
24 d'aller... de me rendre à la maison de mes parents ce  
25 jour-là. Et quand je suis rentrée dans la maison, j'ai

1 regardé par les grandes fenêtres et j'ai senti que son  
2 esprit était parti. La maison était froide, elle semblait  
3 déjà vidée de sa gaieté et de sa joie.

4 **Me BREEN OUELLETTE** : Alors, quand avez-vous  
5 vu vos parents?

6 **MME BERNADETTE SUMNER** : Ils sont arrivés  
7 plus tard, environ une heure ou deux plus tard. Oui,  
8 environ une heure ou deux plus tard, ils sont rentrés. Ils  
9 venaient tout juste de s'adresser à la GRC, et c'est ce  
10 qu'ils leur ont dit : « on ne peut pas vous aider dans vos  
11 recherches, on ne peut pas vous aider à la chercher. Ça  
12 doit faire 24 heures. » Je ne sais pas qui a décidé de ça.  
13 Une période de 24 heures est beaucoup trop longue pour une  
14 fille de 14 ans.

15 **Me BREEN OUELLETTE** : Qu'est-ce que vos  
16 parents vous ont dit d'autre au sujet de ce qu'ils avaient  
17 fait?

18 **MME BERNADETTE SUMNER** : Ils avaient passé la  
19 nuit éveillée à conduire d'une maison à l'autre, à demander  
20 aux gens de la réserve s'ils l'avaient vue. À se rendre à  
21 des endroits où ils croyaient qu'elle pourrait être. À se  
22 rendre à la maison de son amie pour essayer de la trouver.

23 **Me BREEN OUELLETTE** : Quand vos parents  
24 ont-ils finalement signalé la disparition d'Amanda?

25 **MME BERNADETTE SUMNER** : Le soir

1 du 14 juillet. Il fallait qu'il se soit écoulé  
2 exactement 24 heures avant que la GRC fasse quoi que ce  
3 soit pour elle... pour eux.

4 **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous du  
5 nom du constable qui a exigé qu'ils attendent 24 heures?

6 **MME BERNADETTE SUMNER** : À l'époque, le  
7 constable de Waywayseecappo était Sonny Richards.

8 **Me BREEN OUELLETTE** : Une fois le signalement  
9 enregistré, comment la police est-elle intervenue?

10 **MME BERNADETTE SUMNER** : Je crois qu'ils ont  
11 organisé des recherches. Ils ont commencé à chercher le  
12 territoire reliant la foire à la maison de mes parents, ça  
13 devait faire six kilomètres de large. Je sais qu'ils ont  
14 commencé ça, la soirée suivante, et qu'ils ont dû arrêter à  
15 cause de la noirceur. Mais ils ont recommencé le lendemain  
16 matin, le 15, là où ils s'étaient arrêtés. Je sais qu'ils  
17 ont fait deux recherches en fait.

18 **Me BREEN OUELLETTE** : Par deux recherches,  
19 voulez-vous dire qu'ils ont fouillé la zone, puis qu'ils  
20 sont retournés et l'ont fouillée à nouveau?

21 **MME BERNADETTE SUMNER** : C'est exact.

22 **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous du  
23 détachement de la GRC qui a participé aux recherches?

24 **MME BERNADETTE SUMNER** : Waywayseecappo avait  
25 un détachement. Rossburn avait un détachement. Russell a

1           été appelé, et la GRC de Dauphin.

2                           **Me BREEN OUELLETTE** : Y a-t-il eu d'autres  
3 participants aux recherches?

4                           **MME BERNADETTE SUMNER** : Après un certain  
5 temps, je ne me souviens plus, mais l'Unité des crimes  
6 graves de la division D de la GRC à Winnipeg a été  
7 mobilisée.

8                           **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous si  
9 des bénévoles ont participé aux recherches?

10                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui, il y en avait.  
11 Il y avait des membres de la collectivité de Rossburn, de  
12 Wayway, et probablement de l'extérieur de la ville. Ils  
13 étaient des bénévoles non formés, mais c'était des gens  
14 préoccupés, qui se sont joints aux recherches pour trouver  
15 ma sœur.

16                          **Me BREEN OUELLETTE** : Votre famille a-t-elle  
17 participé aux recherches avec la GRC?

18                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Non. Non, nous  
19 n'étions pas autorisés. On nous a dit de rester loin. On  
20 nous a dit de rester à la maison au cas où quelque chose  
21 arrivait, ou au cas où elle reviendrait à la maison.

22                          **Me BREEN OUELLETTE** : Et combien de temps les  
23 recherches ont-elles duré?

24                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Quatre jours, avant  
25 qu'ils trouvent son corps.

1                   **Me BREEN OUELLETTE** : Alors, ça signifie  
2                   qu'elle a été trouvée le 17 juillet 1996?

3                   **MME BERNADETTE SUMNER** : C'est exact. Le  
4                   matin du 17 juillet, son corps a été découvert quatre jours  
5                   plus tard, visage vers le sol, de la terre dans le nez. Le  
6                   chandail à capuchon rouge qu'elle portait était attaché  
7                   serré autour de son visage, on pouvait seulement voir le  
8                   centre de son visage. C'est tout ce qu'elle portait. La GRC  
9                   a dit qu'elle était partiellement vêtue.

10                  **Me BREEN OUELLETTE** : Où a-t-elle été  
11                  trouvée?

12                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Dans le boisé près  
13                  de la foire de Rosburn. La zone où elle a été trouvée  
14                  était très grande. L'herbe était tapée. La terre était  
15                  retournée, perturbée, j'imagine qu'ils diraient. Oui.

16                  **Me BREEN OUELLETTE** : Et vous dites qu'il y  
17                  avait eu deux recherches. Qu'ils étaient retournés et  
18                  avaient cherché à nouveau?

19                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui.

20                  **Me BREEN OUELLETTE** : Était-ce la deuxième  
21                  fois que cette zone était fouillée?

22                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui, ce l'était, ils  
23                  n'ont pas trouvé son corps avant la deuxième fouille.  
24                  Son... son corps avait soit été déplacé ou abandonné là.  
25                  Mais, le chercheur, celui qui l'a repéré s'est trouvé à

1 regarder vers la gauche, je crois que c'est ce qu'il a dit.  
2 Et là, l'herbe était aplanie ou écrasée. Et s'il n'avait  
3 pas regardé de plus près, il ne l'aurait pas trouvé à la  
4 deuxième occasion.

5 **Me BREEN OUELLETTE** : Pouvez-vous nous dire  
6 ce qu'on avait souligné comme caractéristique notable de  
7 l'endroit où elle a été trouvée?

8 **MME BERNADETTE SUMNER** : À part l'ampleur de  
9 la zone de lutte. Il y avait une roche de 80 livres maculée  
10 de sang placée sur sa tête. Elle est morte des suites d'un  
11 traumatisme contondant après avoir été frappée à plusieurs  
12 reprises à la tête, à l'arrière de la tête avec cette roche  
13 de 80 livres.

14 **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous  
15 d'autre chose qui a été trouvé à cet endroit?

16 **MME BERNADETTE SUMNER** : Il y avait des  
17 traces de pneus. D'où elles venaient, est-ce qu'elles  
18 étaient déjà là, ce que les traces de pneus voulaient dire,  
19 je ne le sais pas, parce qu'on ne nous l'a jamais dit.

20 **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous si  
21 des objets ont été trouvés près du corps d'Amanda?

22 **MME BERNADETTE SUMNER** : Il y avait une  
23 chaîne en or. En... juste une chaîne en or générique qui a  
24 été retrouvée près de son corps. Elle n'était pas sur son  
25 corps, juste près de son corps.

1                   **Me BREEN OUELLETTE** : Qu'a fait la GRC avec  
2 le corps d'Amanda après l'avoir découvert?

3                   **MME BERNADETTE SUMNER** : Ils l'ont apporté au  
4 poste de la GRC de Rossburn afin qu'il puisse être  
5 identifié par la famille.

6                   **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous de  
7 qui l'a identifiée?

8                   **MME BERNADETTE SUMNER** : Ma mère et mon père,  
9 et mon mari.

10                  **Me BREEN OUELLETTE** : Qu'est-il arrivé au  
11 corps d'Amanda une fois identifié?

12                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Il a été envoyé à  
13 Winnipeg, au bureau du coroner.

14                  **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous  
15 pendant combien de temps il y est resté?

16                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Ç'a été long. Dix  
17 jours, deux semaines qu'ils l'ont gardée, quelque chose  
18 comme ça. Ils ont gardé son corps.

19                  **Me BREEN OUELLETTE** : Vous souvenez-vous des  
20 conclusions du coroner?

21                  **MME BERNADETTE SUMNER** : Elle était morte  
22 d'un traumatisme contondant, pas seulement une fois,  
23 beaucoup de fois. Amanda pesait peut-être 80 livres. La  
24 roche qui l'a tuée pesait 80 livres.

25                  **Me BREEN OUELLETTE** : Le coroner a-t-il

1 mentionné quelque chose à propos du fait qu'elle a été  
2 trouvée pratiquement nue?

3 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Ils ont dit  
4 qu'elle était partiellement vêtue. Je n'oublierai jamais  
5 cette expression. Ça sera toujours relié à ma sœur.

6 **Me BREEN OUELLETTE** : Le coroner a-t-il  
7 conclu qu'il y avait eu agression sexuelle?

8 **MME BERNADETTE SUMNER** : Non. Même s'ils ont  
9 dit qu'elle n'avait que son chandail, il n'y avait aucune  
10 preuve, rien ne laissait croire qu'elle avait été agressée  
11 sexuellement. Pourquoi une personne laisserait ça comme ça?

12 **Me BREEN OUELLETTE** : Alors, une fois que le  
13 coroner a terminé, vous... votre famille a récupéré le  
14 corps et vous avez organisé des funérailles?

15 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui, on a organisé  
16 les funérailles dans la Première Nation de Waywayseecappo.  
17 Il n'y a que le service qui s'est tenu là. On a rapporté  
18 son corps à Bowsman, Manitoba, là où elle est née et a  
19 grandi. C'est là que mes parents ont voulu l'enterrer.

20 **Me BREEN OUELLETTE** : Combien de temps a été  
21 nécessaire pour déposer des accusations contre quelqu'un en  
22 lien avec son meurtre?

23 **MME BERNADETTE SUMNER** : Ç'a été long. Je  
24 crois qu'il a fallu deux ans avant qu'ils aient un suspect.

25 **Me BREEN OUELLETTE** : Avant le dépôt des

1 accusations, que saviez-vous de l'enquête de la GRC?

2 **MME BERNADETTE SUMNER** : Ils... ils  
3 questionnaient nos parents. Je me souviens que ma mère et  
4 mon père vivaient énormément de stress. Ils questionnaient  
5 aussi mes frères qui étaient à la maison. Ils ont pris  
6 leurs déclarations, ils voulaient savoir où ils avaient  
7 été.

8 **Me BREEN OUELLETTE** : Quel a été l'effet de  
9 ces questions sur votre famille?

10 **MME BERNADETTE SUMNER** : Mes parents l'ont  
11 très mal pris. Mes frères se sont éloignés. Il y a eu  
12 beaucoup d'alcoolisme. Il y a eu beaucoup de blâmes. Il y a  
13 eu beaucoup de culpabilité.

14 **Me BREEN OUELLETTE** : Pouvez-vous me dire  
15 comment se sentait votre père?

16 **MME BERNADETTE SUMNER** : Mon père se sentait  
17 tellement coupable de l'avoir laissée là. Mon père est mort  
18 en pensant qu'il était responsable. Il est mort d'un cancer  
19 du poumon il y a six ans. Je suis si désolée qu'il soit  
20 mort en pensant qu'il était responsable. Il n'a rien fait.  
21 Ma mère n'a rien fait. On n'a rien fait, sauf l'aimer.  
22 Mais, on porte cette culpabilité. On porte un tel fardeau  
23 quant à ce qui lui est arrivé.

24 Nous ne sommes pas le système judiciaire.  
25 Comment pourrions-nous l'aider? Comment pouvons-nous

1 l'enterrer en paix? Comment pouvons-nous, les membres de la  
2 famille qui restent, être en paix?

3 **Me BREEN OUELLETTE** : Savez-vous ce qui a  
4 mené au dépôt des accusations deux ans après le meurtre  
5 d'Amanda?

6 **MME BERNADETTE SUMNER** : La chaîne en or qui  
7 avait été laissée près de son corps. La GRC l'a déposée au  
8 premier procès. Elle a été dite inadmissible, ou  
9 circonstancielle, c'était ça le mot. Ils ont dit que  
10 c'était une preuve circonstancielle.

11 Il y a eu un deuxième procès. Ça, aussi, a  
12 échoué en raison d'une lettre de confession envoyée à mes  
13 parents. L'écriture manuscrite de la lettre de confession  
14 n'avait jamais été analysée.

15 Il y a même un eu troisième procès. Au  
16 troisième procès, la GRC a utilisé une technique appelée  
17 M. Big. C'est une tactique utilisée par la GRC pour essayer  
18 d'obtenir une confession, une sorte de preuve de la  
19 personne qu'ils soupçonnaient d'avoir fait ça à ma sœur. Ça  
20 a fini en... ça a fini en dossier bâclé. C'était dans les  
21 journaux, dans les médias que la GRC avait bâclé le  
22 dossier... l'avait bousillé. Beaucoup d'autres mots ont été  
23 utilisés.

24 En fin de compte, il n'y a eu aucune justice  
25 rendue pour ma sœur après trois procès. Imaginez toute la

1           douleur et la souffrance subies par ma mère et mon père à  
2           travers toutes ces années de procès, pour rien... pour  
3           n'avoir aucune résolution.

4                       **Me BREEN OUELLETTE** : Quel était le nom de  
5           l'accusé?

6                       **MME BERNADETTE SUMNER**: Clayton Mentuck.

7                       **Me BREEN OUELLETTE** : Et, avec la lettre,  
8           cette lettre de confession, qu'est-ce qui vous semblait  
9           bizarre de cette lettre?

10                      **MME BERNADETTE SUMNER** : Même moi je ne  
11           pensais pas que la lettre venait de Clayton Mentuck.  
12           Clayton Mentuck était allé peut-être en sixième année. La  
13           lettre de confession comprenait des mots que je... auxquels  
14           je ne crois même pas que j'aurais pu penser.

15                      Il y avait... je ne sais pas. Il n'y avait  
16           que des questions à savoir s'il avait écrit cette lettre.  
17           Comme je l'ai dit, l'écriture manuscrite n'a jamais été  
18           analysée. Alors, comment pouvaient-ils amener ça devant les  
19           tribunaux?

20                      **Me BREEN OUELLETTE** : Et, dans cette  
21           opération M. Big, a-t-on enregistré une confession de  
22           M. Mentuck?

23                      **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Dans le  
24           deuxième procès... non, pas le deuxième, le troisième  
25           procès. Et l'enregistrement de ces confessions avait été

1           arrêté. Il y avait des pauses dans les enregistrements. La  
2           GRC a fait ça. Les enquêteurs ont fait ça. Et le juge les a  
3           tenus responsables.

4                           **Me BREEN OUELLETTE** : Et, après le troisième  
5           procès, y a-t-il d'autre chose qui soit sorti de l'enquête  
6           sur le meurtre d'Amanda?

7                           **MME BERNADETTE SUMNER** : Non. Ils ont dit  
8           qu'il s'agissait d'une affaire non résolue. Le dossier est  
9           fermé. J'ai reçu un appel d'Ottawa, du quartier général de  
10          la GRC, il y a peut-être dix ans. J'habitais à Calgary. Je  
11          ne connais pas le nom de l'agent du bureau d'Ottawa de la  
12          GRC qui me l'a dit. Il a dit que c'était une affaire  
13          non résolue. Je lui ai expliqué que ma mère vieillissait,  
14          que mon père était décédé. « Vous pouvez décider de dire à  
15          votre mère que le dossier est toujours ouvert. Mais je vous  
16          le dis, il n'est pas résolu, il est fermé, et il restera  
17          sur la tablette. » J'aurais aimé connaître son nom. Je ne  
18          peux simplement pas m'en souvenir.

19                          **Me BREEN OUELLETTE** : Tout au long de cette  
20          horrible tragédie qu'a dû endurer votre famille, quels  
21          types d'aide avez-vous reçue?

22                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Oh. Mes parents ont  
23          reçu 5 340 \$ de quelqu'un une fois. Quelque chose genre...  
24          des services aux victimes ou quelque chose. Je n'ai aucune  
25          idée pourquoi ils leur ont donné ce chèque. Ça n'a rien

1           aidé. Il n'y a eu aucun counseling. Ils n'ont reçu aucune  
2           visite des services aux victimes. Ils ont peut-être parlé à  
3           la GRC cinq ans... cinq fois dans les 21 années depuis sa  
4           disparition.

5                           **Me BREEN OUELLETTE** : Quels étaient les dons  
6           et les forces d'Amanda?

7                           **MME BERNADETTE SUMNER** : Amanda était une  
8           fille aimante. Elle avait un si grand cœur. Elle éprouvait  
9           un amour inconditionnel pour tous les gens qui la  
10          côtoyaient. Elle adorait mes jumeaux. J'ai eu des jumeaux.  
11          Quand elle est décédée, mes jumeaux avaient quatre ans. Elle  
12          aimait tellement les gens. Elle était si gentille et  
13          généreuse. Elle était si innocente.

14                          **Me BREEN OUELLETTE** : Quel résultat espérez-  
15          vous à l'issue de votre témoignage aujourd'hui?

16                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Bien, je ne suis pas  
17          seulement venue pour une raison aujourd'hui. Je ne suis pas  
18          venue seulement pour parler de ma sœur. Je ne suis pas  
19          venue demander à ce que justice soit rendue pour elle. Je  
20          suis venue dynamiser d'autres familles. Je suis venue  
21          reconnaître la douleur et la souffrance de tous ceux qui  
22          passent à travers ça. Je suis venue demander une  
23          imputabilité du système judiciaire dans ce pays, le Canada.

24                          Ma sœur était un être humain. Elle avait des  
25          droits de la personne. Son droit à la vie lui a été enlevé.

1 Je ne veux pas... je ne veux pas que ça arrive à d'autres  
2 familles. Je veux qu'elles puissent... je veux que justice  
3 soit rendue pour elles. Je veux qu'elles soient... Je ne  
4 veux pas qu'elles passent 21 années à souffrir, sans savoir  
5 vers qui se tourner, qui peut les aider, qui peut les  
6 épauler.

7 **Me BREEN OUELLETTE** : Espérez-vous un  
8 résultat par rapport à la GRC?

9 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Je veux que la  
10 GRC sache. Je veux qu'ils sachent la douleur qu'ils font  
11 subir aux gens. Je veux que la GRC soit tenue responsable.  
12 Je veux qu'ils mènent des enquêtes. Je veux qu'ils fassent  
13 leur travail.

14 **Me BREEN OUELLETTE** : Voudriez-vous des  
15 excuses de la GRC?

16 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Ma mère est  
17 toujours en vie. Je veux qu'ils aillent la voir. Je veux  
18 qu'ils lui disent que le dossier n'est pas fermé, qu'il  
19 n'est pas non résolu. Il n'est pas non résolu dans notre  
20 cœur. Ils... ils ont commis tellement d'erreurs dans ce  
21 dossier. Ils doivent reconnaître ce qu'ils ont fait. Ils  
22 doivent assumer leurs responsabilités et rectifier la  
23 situation. Voici leur occasion.

24 **Me BREEN OUELLETTE** : Espérez-vous qu'il y  
25 aura de meilleures offres de counseling de deuil à

1 l'avenir?

2 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Non seulement  
3 pour ma famille, mais les familles de toutes les femmes et  
4 les filles autochtones assassinées et disparues. Rendez-le  
5 plus accessible. J'ai dû faire quatre heures de route. J'ai  
6 seulement rencontré ces femmes aux chandails mauves  
7 aujourd'hui... hier et aujourd'hui. Il doit y avoir plus  
8 d'aide, vous savez. Que ce soit quelques minutes à parler,  
9 que ce soit une accolade; que ce soit de brûler de la sauge  
10 ou du foin d'odeur avec eux.

11 **Me BREEN OUELLETTE** : Et tout au long du  
12 processus, du processus judiciaire, comment vous êtes-vous  
13 sentie? Comment s'est sentie votre famille? Vous êtes-vous  
14 sentis représentés durant ce processus?

15 **MME BERNADETTE SUMNER** : Représentés par qui?

16 **Me BREEN OUELLETTE** : Étiez-vous représentés  
17 par qui que ce soit durant ce processus?

18 **MME BERNADETTE SUMNER** : Non. Non, on ne  
19 l'était pas.

20 **Me BREEN OUELLETTE** : Nous avons échangé plus  
21 tôt aujourd'hui. Vous souvenez-vous de ce que vous avez dit  
22 au sujet des avocats?

23 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. Je voulais  
24 savoir si les familles pourraient avoir accès à des avocats  
25 pour les aider à se battre dans ces tribunaux à travers le

1 système judiciaire; des intervenants pour nous guider à  
2 travers ça, parce qu'on ne savait pas ce qui se passait. On  
3 ne connaissait pas le système judiciaire comme les  
4 professionnels le connaissent. Il doit y avoir du soutien.  
5 Il doit y avoir des avocats qui peuvent se battre avec nous  
6 pour amener des gens devant les tribunaux.

7 **Me BREEN OUELLETTE** : Bernadette, que  
8 demanderiez-vous aux Canadiens de faire après avoir écouté  
9 votre expérience aujourd'hui?

10 **MME BERNADETTE SUMNER** : D'avoir de la  
11 compassion. Ma sœur était une belle petite fille. Si  
12 innocente, comme les nombreuses autres femmes et filles qui  
13 sont disparues, qui ont été assassinées. D'avoir de la  
14 compassion pour essayer de comprendre la culpabilité et le  
15 fardeau que nous, les familles, avons à porter, que ce soit  
16 pendant deux jours ou 21 ans.

17 **Me BREEN OUELLETTE** : Je demanderais  
18 maintenant à la commissaire en chef si elle a des questions  
19 pour Bernadette.

20 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Non, je  
21 n'ai aucune question, mais j'aimerais vous remercier de  
22 vous être déplacée et de nous avoir fait part de votre  
23 histoire. Je suis époustouflée par votre force et votre  
24 courage. Et je vous suis très reconnaissante de votre  
25 présence aujourd'hui. Et je tiens à remercier le personnel

1 de soutien à l'arrière également.

2 Et, si je peux ajouter, sur une note plus  
3 légère, mes félicitations pour ces 31 années de mariage.  
4 C'est merveilleux.

5 **MME BERNADETTE SUMNER** : Merci.

6 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : C'est  
7 merveilleux. Alors, merci, merci infiniment.

8 **Me BREEN OUELLETTE** : Bernadette, y a-t-il  
9 autre chose que vous aimeriez dire aujourd'hui à la  
10 commissaire en chef?

11 **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui. J'ai quelque  
12 chose à vous lire que j'ai préparé, en sachant que j'allais  
13 venir ici.

14 Mon nom est Bernadette Sumner. Je suis ici  
15 aujourd'hui non seulement pour vous faire part de  
16 l'expérience de ma sœur, de la douleur de ma famille, mais  
17 aussi pour dynamiser les autres dans leur parcours vers la  
18 justice. Soyez courageux. Soyez forts. Reconnaissez votre  
19 douleur et votre souffrance. C'est aussi un chemin de  
20 guérison. Nous, en tant familles de femmes et de filles  
21 assassinées et disparues.

22 Ma petite sœur s'appelait Amanda Jane Cook.  
23 Elle était une petite sœur, une fille, une nièce, une  
24 cousine, une amie et une tante très aimante et gentille. Ma  
25 sœur aimait tellement les animaux. Elle avait un cheval.

1 Elle s'appelait Hope.

2 Ma petite sœur adorait la musique. Elle  
3 adorait danser. Elle adorait porter mes talons hauts et mon  
4 maquillage. Elle aimait l'amour, la vie. Elle vivait sa vie  
5 avec tant de joie, tous les jours. Elle était toujours  
6 souriante, cherchant toujours l'humour dans son quotidien.

7 Maintenant que vous en savez un peu plus sur  
8 la personne qu'était ma sœur, laissez-moi parler de sa  
9 mort, de son meurtre, de son déshonneur et de l'absence de  
10 justice en regard de son droit à la vie.

11 J'ai écrit ça en 2000. Le titre, c'est  
12 *Killer Unkown*.

13 C'était une très chaude journée de juillet.  
14 La foire de Rossburn, Manitoba, grouillait de gens. Ça  
15 devait être une activité amusante. Ce fut la dernière  
16 journée merveilleuse et amusante pour une personne en  
17 particulier. En l'apparence, personne ne soupçonnait la fin  
18 tragique, violente et sans merci que subirait ma sœur ce  
19 même jour.

20 Une fille autochtone de 14 ans nommée  
21 Amanda Jane Cook a été assassinée par une personne inconnue  
22 et sans merci. Elle a passé ses dernières secondes, minutes  
23 et heures, endolorie, blessée et confuse et, j'imagine, à  
24 implorer la clémence de cette personne. Les rapports  
25 policiers révèlent qu'elle a mené un combat horrible et

1 courageux pour conserver son droit de vivre.

2 Son tout petit corps a été retrouvé avec peu  
3 de vêtements quatre jours plus tard. Le rapport de  
4 l'autopsie démontrait qu'elle était morte à la suite de  
5 coups répétés à la tête. Aujourd'hui, justice n'a toujours  
6 pas été rendue pour cette douce fille aimante. La raison de  
7 cette injustice, selon les journaux et la police, c'est que  
8 son corps n'a pas été trouvé pendant quatre jours pluvieux.  
9 Il n'y avait aucune preuve. Il n'y avait aucun indice.

10 La pluie avait délavé et dilué toute preuve  
11 qui pourrait aiguiller la police dans une direction donnée.  
12 Il n'y avait ni indice, ni piste, ni direction, hormis ce  
13 qui se dit dans le vent.

14 Cherchant désespérément à soulager la  
15 famille, la collectivité et la province de l'inconnu, la  
16 GRC a gardé ce qui s'est dit dans le vent, et a bâti son  
17 dossier dans l'inconnu. Une personne a subi un procès pour  
18 ce crime haineux. Son nom était porté par le vent à  
19 l'époque. Ce n'était que des rumeurs.

20 Le premier procès s'est soldé par un sursis  
21 du chef d'accusation de meurtre au deuxième degré; en  
22 raison d'une erreur majeure qui entachera la conscience et  
23 le nom des enquêteurs de la GRC. Lors du deuxième procès,  
24 les jurés ne pouvaient pas trancher. Il y a eu un désaccord  
25 de jury. Certains croyaient la parole sous serment des

1           innombrables témoins. Néanmoins, les avocats de l'accusé  
2           étaient parvenus à semer le doute chez d'autres. Le  
3           dernier procès a été entendu devant un juge seul après des  
4           années de doute et de oui-dire.

5                           Ultimement, le juge a déclaré l'accusé  
6           non coupable. Les autorités ont présenté leurs excuses à la  
7           famille. Elles demeurent convaincues que cette même  
8           personne était effectivement le responsable. Mais, elles  
9           n'ont pas pu le prouver en fin de compte.

10                           Des mots ont été dits en vain. Aucune de ces  
11           raisons n'a d'importance. Aucune de ces explications  
12           n'atténue la douleur et le désespoir de notre famille. Un  
13           peu plus de quatre ans, à l'époque, s'étaient écoulés. Ça  
14           fait désormais 21 ans. Et pourtant, l'assassin sans merci  
15           de ma petite sœur, une fille de 14 ans, continue de vivre  
16           sa vie; de marcher; de parler; de rire; toutes les choses  
17           qu'une personne fait parmi nous. À marcher en n'étant ni  
18           détecté ni craint, sans qu'on sache qu'il a tué un autre  
19           être humain.

20                           Je demande à cette enquête de nous aider à  
21           trouver de façons de résoudre ceci. Merci, Madame la  
22           Commissaire.

23                           **Me BREEN OUELLETTE** : Bernadette, j'ai  
24           quelques autres questions pour vous après que vous ayez lu  
25           ça. Vous avez dit plutôt qu'il y avait des traces de pneus

1           près de l'endroit où on a trouvé votre sœur.

2                           **MME BERNADETTE SUMNER** : Oui.

3                           **Me BREEN OUELLETTE** : L'accusé avait-il accès  
4           à un véhicule?

5                           **MME BERNADETTE SUMNER** : Comment aurait-il  
6           pu? Il ne possédait même pas de véhicule. Ces traces de  
7           pneus ne provenaient pas de lui. Il ne possédait pas de  
8           véhicule.

9                           **Me BREEN OUELLETTE** : Alors, quand la police  
10          vous dit que le dossier est fermé, le croyez-vous dans  
11          votre cœur?

12                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Non. Il n'est pas  
13          fermé. Quelqu'un a tué ma sœur. Je crois de tout mon cœur  
14          que nous trouverons de qui il s'agit.

15                          **Me BREEN OUELLETTE** : Merci. Madame la  
16          Commissaire en chef, je n'ai plus d'autres questions.

17                          **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci.

18                          **MME BERNADETTE SUMNER** : Merci.

19                          **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : J'estime  
20          que ce que vous nous avez dit au sujet d'Amanda est un  
21          cadeau sacré, que vous nous avez confié afin que nous en  
22          prenions soin. Alors, en reconnaissance de ce précieux  
23          cadeau que vous nous avez offert cet après-midi au sujet  
24          d'Amanda, nous avons quelques cadeaux pour vous. Et je  
25          demanderai aux aînées de m'aider maintenant.

1 **MME BERNADETTE SUMNER** : OK.

2 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Il y a  
3 quelques mois, les matriarches de Haida Gwaii ont entendu  
4 parler des familles qui viendraient témoigner et elles ont  
5 voulu aider les familles en leur donnant de la force, en  
6 les encourageant et en les épaulant. Alors, elles ont  
7 demandé à ce que les plumes d'aigle soient recueillies et  
8 apportées aux membres des familles pour vous aider, vous  
9 donner plus de force et vous épauler. Alors, nous avons des  
10 plumes d'aigles provenant de la Colombie-Britannique pour  
11 vous.

12 **MME BERNADETTE SUMNER** : Wow.

13 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Et je  
14 vous demanderai de planter les semences. Nous espérons que  
15 quelque chose poussera.

16 **MME BERNADETTE SUMNER** : Mm-hmm.

17 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Et,  
18 pourriez-vous en prendre des photos et nous les envoyer?

19 **MME BERNADETTE SUMNER** : OK.

20 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** :

21 L'adresse est ici à l'intérieur.

22 **MME BERNADETTE SUMNER** : OK.

23 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Alors,  
24 ceci est en reconnaissance du cadeau sacré que vous nous  
25 avez remis cet après-midi.

1 **MME BERNADETTE SUMNER** : OK.

2 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci  
3 beaucoup.

4 **MME BERNADETTE SUMNER** : Merci.

5 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Voulez-  
6 vous rajouter d'autre chose?

7 **MME BERNADETTE SUMNER** : Non, ça va.

8 **COMMISSAIRE EN CHEF MARION BULLER** : Merci  
9 infiniment à vous tous. Et, merci aux gens à l'arrière. Et  
10 je crois que c'est tout pour la séance d'aujourd'hui.

11 **MME DEBBIE REID** : Puisque c'est la fin de la  
12 journée, j'ai quelques annonces à faire, encore, pour ceux  
13 qui n'étaient peut-être pas là plus tôt. Le souper sera  
14 servi sur au 16<sup>e</sup> étage à 18 h. Pas au 16<sup>e</sup> étage, à 18 h à  
15 l'étage T, ce qui signifie terrasse ou le 13<sup>e</sup>, selon la  
16 façon dont vous voulez le voir.

17 Puis, de retour dans cette salle  
18 à 18 h 30... je me perds, c'est une longue journée.  
19 Désolée. De retour dans cette salle, il y a aura une danse  
20 des clochettes pour les familles et les survivants. Alors,  
21 s'il vous plaît, et c'est public, c'est ouvert à tous.  
22 Alors, s'il vous plaît, si vous avez envie de venir et de  
23 vous joindre à nous, venez et joignez-vous à nous.

24 Je demanderai à l'aînée, Velma, si elle veut  
25 bien venir faire la prière de clôture.

1                                   **AÎNÉE VELMA ORVIS** : (S'exprime en  
2           langue autochtone.) Nous disons migwetch manidoo pour cette  
3           journée. Pour toutes les histoires qui ont été partagées  
4           par les familles. Et nous disons migwetch pour tous les  
5           soins des commissaires, des intervenants en santé, des  
6           grands-mères. Tout le monde était ici et participait, nous  
7           rendons grâce à ça. Nous rendons grâce pour ce savoir du  
8           partage et de l'empathie les uns envers les autres; du  
9           respect envers les uns les autres; de la gentillesse envers  
10          les uns les autres; de s'aimer les uns les autres autant  
11          que le Créateur voudrait qu'on le fasse; d'être honnête et  
12          intègres, et d'avoir l'humilité et le courage de le faire.

13                                Et nous demandons à ce que tous passent une  
14          nuit en sécurité, particulièrement les familles qui ont  
15          tant donné de leurs cœurs par la voie des mots qu'ils ont  
16          exprimés. Migwetch.

17                               **MME DEBBIE REID** : Alors nous avons terminé  
18          pour la journée. Nous reprendrons demain à 8 h 30 et nous  
19          serons de retour dans cette salle pour une autre journée de  
20          consignation de la vérité. Merci à tous. Passez une belle  
21          nuit.

22          --- La séance est levée à 16 h 37.

23

24

ATTESTATION DE LA COPISTE\*

Je soussignée Shirley Chang, transcriptrice judiciaire,  
atteste par la présente que j'ai transcrit ce qui précède  
et qu'il s'agit d'une transcription fidèle et exacte de  
l'audio numérique produit dans cette affaire.



Shirley Chang

Le 18 janvier 2018

\*Cette attestation renvoie à la transcription originale en  
anglais.